



Appels à projets

« Réinventons nos cœurs de ville »

Action Cœur de Ville

LE CATALOGUE DES SITES



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



SOMMAIRE

- 03 « Réinventons nos cœurs de ville », un accélérateur de la redynamisation des cœurs de ville!**
- 04 Résultats de la consultation nationale « Réinventons nos cœurs de ville »**
- 05 « Réinventons nos cœurs de ville » : mode d'emploi**
- 06 Les appels à projets « Réinventons nos cœurs de ville » prêts à être lancés**
 - 07 Auvergne-Rhône-Alpes
 - 13 Bourgogne-Franche-Comté
 - 19 Bretagne
 - 22 Centre-Val de Loire
 - 26 Corse
 - 27 Grand Est
 - 31 Hauts-de-France
 - 35 Île-de-France
 - 36 Normandie
 - 39 Nouvelle-Aquitaine
 - 48 Occitanie
 - 52 Pays de la Loire
 - 54 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - 56 Guadeloupe
 - 57 La Réunion
- 58 Les 112 villes « Réinventons nos cœurs de ville »**
- 59 Les villes lauréates**
- 65 Les villes retenues**

« Réinventons nos cœurs de ville », un accélérateur de la redynamisation des cœurs de ville !

Dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville dont bénéficient 222 villes qui exercent un rôle irremplaçable de centralité pour l'ensemble de leur territoire, le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a lancé une consultation nationale « Réinventons nos cœurs de ville » proposant aux villes volontaires d'être soutenues pour mener un appel à projets urbain innovant.

Le 19 mars 2019, la ministre Jacqueline Gourault a annoncé la sélection de 112 villes parmi lesquelles **55 villes lauréates lanceront leur appel à projets dès 2019 et 57 autres villes retenues pour un accompagnement sur mesure dans le but de préciser leur projet urbain.**

« RÉINVENTONS NOS CŒURS DE VILLE », UN ACCÉLÉRATEUR DE LA DYNAMISATION DES CŒURS DE VILLE

Ce dispositif national a pour objectif de faciliter l'émergence de projets et de programmes urbains innovants en centre-ville, adaptés aux marchés et aux besoins locaux, favorisant la transition écologique et l'inclusion sociale et valorisant le patrimoine architectural, paysager et urbain.

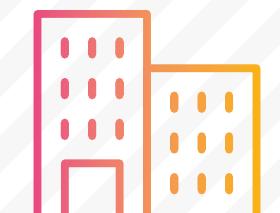
Dans la phase actuelle de finalisation des conventions et de mise en œuvre d'actions matures, les appels à projets s'inscrivent dans l'impulsion donnée

aux projets locaux de redynamisation. Ces appels à projets accompagneront les conventions-cadres Action Cœur de Ville vers une entrée accélérée dans l'opérationnel. À travers « Réinventons nos cœurs de ville », les villes font appel à l'excellence professionnelle pour réaliser des opérations mixtes et innovantes afin de répondre plus particulièrement aux enjeux d'habitat et de développement économique et commercial des centres-villes.

Au-delà de ce dispositif, l'enjeu est d'imaginer de nouveaux modes de production urbaine en ville « moyenne ». Conformément à la philosophie du programme Action Cœur de Ville, il s'agit de favoriser des partenariats nouveaux entre institutions publiques et opérateurs privés, entre société civile et professionnels de l'urbain, entre investisseurs et concepteurs.

Ce catalogue présente les caractéristiques et la grande diversité des différents sites, qui ne manqueront pas de susciter l'intérêt de futurs groupements candidats. Il témoigne en effet d'opportunités formidables à saisir afin d'apporter à ces villes engagées dans une véritable dynamique urbaine des solutions innovantes et durables.

Pour en savoir plus, aller sur :
www.cget.gouv.fr/dossiers/action-coeur-de-ville
www.urbanisme-puca.gouv.fr



RÉSULTATS DE LA CONSULTATION NATIONALE « RÉINVENTONS NOS CŒURS DE VILLE »

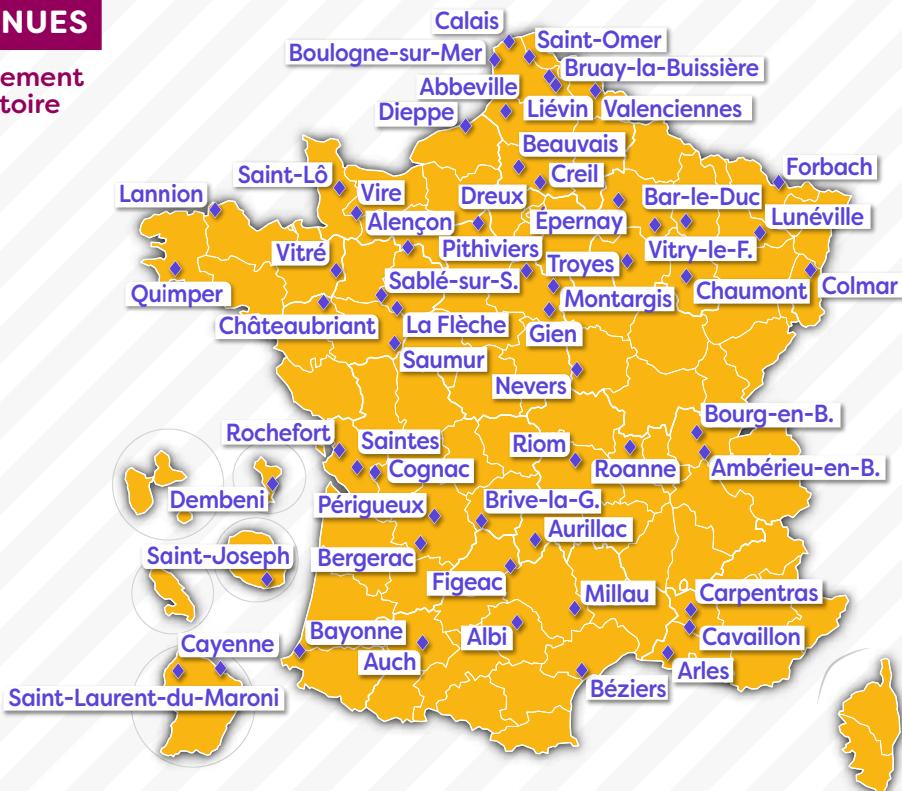
55 VILLES LAURÉATES

accompagnées pour
le lancement d'un appel
à projets local en 2019



57 VILLES RETENUES

pour un accompagnement
sur mesure, préparatoire
à un appel à projets



« RÉINVENTONS NOS CŒURS DE VILLE »

MODE D'EMPLOI

Les appels à projets

Chaque ville organise son appel à projets local « Réinventons nos coeurs de ville », sur le site qu'elle a choisi, selon les modalités définies avec l'équipe nationale Action Cœur de Ville.

Les sites

Les sites proposés à la consultation sont très divers et correspondent au contexte local et aux ambitions de la collectivité pour son cœur de ville. On trouve notamment d'anciennes casernes, des hôpitaux, des halles de marché, des friches, etc.

Le foncier

Les communes du programme « Action Cœur de Ville » mettent à disposition des opérateurs des terrains ou des bâtiments dont la maîtrise foncière sera assurée au plus tard début 2020.

Les candidats

Les appels à projets s'adressent à des équipes pluridisciplinaires, composées d'opérateurs immobiliers en groupement avec des architectes, des urbanistes, des paysagistes, des programmistes et des designers, qui proposent un projet en accord avec les orientations données par la ville.

L'innovation

Le dispositif « Réinventons nos coeurs de ville » doit favoriser l'innovation tant au niveau de la programmation et du montage qu'au niveau des réponses architecturales et urbaines qui intègrent performance environnementale et dimension sociale.

Le déroulement des consultations

Les appels à projets sont organisés en deux phases : une première phase d'appel à manifestation d'intérêt, qui permettra à la ville de sélectionner des groupements appelés à concourir, et une seconde phase de projet : celle-ci est destinée à retenir le groupement dont la proposition et l'offre répondront le mieux à ses ambitions. Les dossiers de consultation seront mis à disposition par les villes au fur et à mesure de l'avancement de leur appel à projets local.

Calendrier de l'appel à projets

Phase 1 : Manifestation d'intérêt des opérateurs de la mi-juillet à novembre 2019

- visite de sites
- questions/réponses
- remise des appels à manifestation d'intérêt (AMI)
- jury de sélection: **décembre 2019**

Phase 2 : Offre des opérateurs de janvier à avril 2020

- mise à disposition des documents pour réponse des candidats
- questions/réponses
- remise offre finale
- négociation et jury de sélection du lauréat : **mai-juin 2020**

LES PARTENAIRES





LES APPELS À PROJETS « RÉINVENTONS NOS CŒURS DE VILLE » PRÊTS À ÊTRE LANCÉS



MOULINS

Le Colisée

3 – Allier

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Cluster « Artisanat d'Art, Design et Métiers d'art » : espaces de travail, ateliers, lieu d'exposition, espaces de vente...

Nos atouts

- Contexte urbain :

Moulins, préfecture du département de l'Allier, se situe au carrefour de flux routiers importants à l'échelle nationale. Capitale historique du Bourbonnais, l'agglomération s'étend le long de l'Allier et détient le label de « Ville d'art et d'histoire » pour son patrimoine riche tel que l'église

Saint-Pierre, la chapelle de la Visitation ou encore le château des Ducs de Bourbon.

Ambition « Action Cœur de Ville » : À travers le dispositif « Action Cœur de Ville », la Ville a pour objectif de renforcer son attractivité et de son centre en particulier, afin d'attirer de nouvelles activités ainsi que de nouvelles populations actives.

Notre site « Réinventons »

- Ce bâtiment se situe en cœur de ville et est facilement accessible puisque proche de la gare SNCF (10 minutes à pied). Idéalement situé, au cœur du centre historique, il est à la jonction de deux cours emblématiques, le cours Anatole-France et le cours Jean-Jaurès qui disposent de deux parkings. Il est également positionné près de lieux institutionnels tels que le Conseil départemental, la Préfecture. Des établissements emblématiques sont eux aussi situés à proximité

du site, comme par exemple le Café Américain (bâtiment art nouveau), la chocolaterie Serardy et l'hôtel de Paris et sa chapelle.

- Il s'agit d'un monument bâti, ancien cinéma dénommé le Colisée qui comprend 3 salles. Situé sur le cours Anatole-France aménagé en parking, ce complexe est actuellement mis à la disposition des associations et organismes divers pour l'organisation de réunions, conférences, projections...

Occupation actuelle :

Vacant depuis 2017

Contact

DORT Chloé

c.dort@agglo-moulins.fr
06 80 46 39 82



Localisation



Centre-ville
21 bis, 23, cours
Anatole-France
03000 Moulins

Nombre d'habitants

19 800

Référence cadastrale

AP247

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Propriétaire actuel : Ville de Moulins

SUPERFICIE

Surface utile : 483 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Lycée Jean-Monnet
Le Campus des métiers
Entreprises locales et nationales
(Hermès, Louis Vuitton...)

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

D'après un diagnostic réalisé en décembre 2018, aucune contrainte technique spécifique n'apparaît hormis celles liées à l'utilisation précédente du bâtiment, ancien cinéma.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Périmètre du Site patrimonial remarquable (SPR)

POINTS DE VIGILANCE

Immeuble intéressant, dont l'intérêt patrimonial reconnu (jugé d'intérêt local) justifie la préservation.



MONTÉLIMAR

École du Fust

26 – Drôme

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Programme mixte de logements, services et tiers lieu pour l'accueil d'une population nouvelle

Nos atouts

- Contexte urbain :

Avec plus de 37 000 habitants, Montélimar est la deuxième ville la plus peuplée de la Drôme après Valence. Située entre Lyon et Marseille, la ville connaît une croissance démographique depuis plus de 15 ans mais souffre d'une vacance

commerciale et d'un bâti disponible mais fortement dégradé.

Ambition « Action Cœur de Ville » :
Dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », la Ville ambitionne de requalifier l'habitat, les espaces publics, les locaux vacants ainsi que d'accompagner et développer l'offre de services.

Notre site « Réinventons »

- Situé sur l'un des axes majeurs, ceinturant le cœur de ville (le boulevard du Fust) face aux berges du Roubion et de sa voie douce, le traitement de ce site permettrait de proposer une première opération de qualification d'un quartier particulièrement dégradé aujourd'hui et qui constitue cependant l'un des principaux points d'entrée et de sortie de la ville (piétonne/cycliste et routière).

- Il s'agit du site d'une ancienne école primaire utilisée jusqu'en 2018 par le centre médico-psychopédagogique. Il se compose d'un bâtiment ancien (début XX^e) sur R+2 avec une cour intérieure (ancien préau) accessible depuis les rues voisines. Le rez-de-chaussée est en partie constitué de caves voûtées, le 1^{er} étage et le 2^e étage comprennent plusieurs salles qui ont connu des usages variés : salle réunions, tisanerie, bibliothèque...

Occupation actuelle : Vacant depuis 2018

Contact

CAPPELLE Karine

karine.cappelle@montelimar.fr
0475 531125



Localisation



Cœur de ville
11, boulevard du Fust
26200 Montélimar

Nombre d'habitants

37 000

Référence cadastrale

AV 995

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complète, appartient à la Ville de Montélimar

SUPERFICIE

Surface parcelle : 938 m²
Surface de plancher actuelle : 1500 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Action Logement
Agence nationale de l'habitat (ANAH)
Montélimar Agglomération

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Périmètre de protection
des monuments historiques
Zone de présomption de vestiges
archéologiques



MONTBRISON

Usine « GéGé »

42 – Loire

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Habitat avec une part importante à destination des seniors autonomes et services adaptés aux besoins du territoire (professions médicales, commerces, services de proximité, crèche associative...)

Nos atouts

- Contexte urbain :

La commune a la particularité de compter plusieurs centralités : le centre historique de Montbrison, à l'intérieur des anciens remparts médiévaux et le centre-bourg de l'ex-commune de Moingt (fusion en 2013) structurée historiquement autour des vestiges de l'ancienne cité gallo-romaine. À Moingt, on compte des bâtiments d'une grande richesse architecturale, parmi

lesquels 18 monuments historiques classés. Montbrison appartient au réseau « Villes et pays d'art et d'histoire ».

Ambition « Action Cœur de Ville » : Dans le cadre de l'« Action Cœur de Ville », deux actions stratégiques pour le plan d'action global en cours d'élaboration ; l'une dans l'hypercentre avec la création d'un nouveau foyer jeunes travailleurs et l'autre à Moingt, avec l'acquisition de foncier nécessaire à la réhabilitation du site GéGé.

Notre site « Réinventons »

- L'édifice des anciennes usines de jouets « GéGé » s'étend le long de l'avenue Thermale et marque l'entrée nord de Moingt. S'imposant au site par son gabarit exceptionnel, il fait face aux édifices de la chapelle Sainte-Eugénie (monument historique daté du XIV^e siècle) et les anciens thermes romains (édifiés au I^{er} siècle après J.-C.).

- Le site représente une superficie d'1,5 ha et se compose de deux parties distinctes, chacune de R+3 ; l'ancienne

usine GéGé datant de 1947, ainsi que deux extensions créées en 1954. Le bâtiment initial exprime une réelle qualité dans son écriture architecturale. À noter que la partie nord du site est contiguë avec le centre technique municipal de la commune et pourra éventuellement, pour les besoins du futur projet, faire l'objet d'une démolition partielle de certains de ses ateliers. D'autre part, le reste du foncier (environ 1 ha) est composé de plusieurs terrains non bâties et peu exploités.

Occupation actuelle : Vacant

Contact

BRUN Kevin

kbrun@ville-montbrison.fr
06 86 24 24 11



Localisation



Cœur de ville
50, avenue Thermale
42600 Montbrison

Nombre d'habitants

16 300

Référence cadastrale

AE 777, AE 778, AE 765, AE 766,
AE 767, AE 768, AE 33, AE 35, AH 26,
AH 27, AH 25

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complète par la Ville et l'EPORA

SUPERFICIE

Superficies parcelles : 15 000 m²
Surface de plancher : 5 700 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Loire Forez Agglomération
Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise (EPURES)

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude d'urbanisme (EPURES)

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Périmètre de protection
des Monuments historiques et
de sites archéologiques
Aire de valorisation de l'architecture
et du patrimoine (AVAP)
Secteur de mixité sociale

POINTS DE VIGILANCE

Nécessité de mise en œuvre de
fouilles archéologiques
Réhabilitation de la halle de l'usine
demandée
Présence éventuelle d'amiante



LE PUY-EN-VELAY

École Jules-Ferry

43 – Haute-Loire

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Habitat et développement économique (offre tertiaire), autres (tiers lieu, espaces de coworking, de formation...)

Nos atouts

- Contexte urbain :

La ville du Puy-en-Velay se caractérise par la grande qualité paysagère de son site d'implantation et par son centre ancien ponctué d'édifices dont nombre d'entre eux sont classés au titre des Monuments historiques. Ville préfecture du département de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay accueille de nombreux emplois de services et dispose d'un tissu commercial dynamique. L'activité industrielle est encore très présente, notamment en première et en seconde couronne de l'agglomération.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :

L'ambition du projet « Cœur de Ville » est de réfléchir au périmètre stratégique du centre-ville autour duquel se concentrent les atouts : les commerces d'équipement de la personne, les commerces de proximité, la restauration, la déambulation au sein d'un ensemble de haute qualité architecturale et patrimoniale. L'habitat et le développement économique sont deux piliers majeurs du projet « Cœur de Ville » avec la mise en valeur des espaces et équipements publics.

Notre site « Réinventons »

- L'îlot Raphaël-Consulat est composé de plusieurs bâtiments construits à différentes époques et dont certains sont très anciens (1780). L'ancienne école Jules-Ferry a été édifiée par l'architecte Achille Proy en 1930 et est à ce titre un immeuble à conserver.

- L'îlot, à proximité immédiate du cœur commerçant, tangente la rue qui constitue l'entrée principale des touristes vers la ville haute et le quartier de la cathédrale. Les principales activités alentour sont des restaurants et des boutiques d'artistes d'art.

Occupation actuelle :

Locaux associatifs, centre technique municipal

Contact

PLANCHET Laure

laure.planchet@lepuyenvelay.fr
04 71 04 37 00



Localisation



Cœur de ville
Rues Raphaël /
Chamarienc et Consulat /
Traversière du Consulat
43000 Le Puy-en-Velay

Nombre d'habitants

19 000

Référence cadastrale

AD 326

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE
Complète

SUPERFICIE
Surface parcelle : 1147 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS
Société publique locale du Velay
Établissement public foncier SMAF

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES
Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

POINTS DE VIGILANCE
L'école est un immeuble à conserver dont la démolition, l'enlèvement, la modification ou l'altération sont interdits.



TARARE

îlot Ambroise-Croizat

69 – Rhône

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Habitat et services en rez-de-chaussée

Nos atouts

Contexte urbain :

La Ville de Tarare (10 899 habitants au 1^{er} janvier 2018) est le principal pôle urbain de la Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien (COR). Si ce territoire de moyenne montagne intégré au Beaujolais vert est à dominante agricole et sylvicole,

l'urbanisation s'est réalisée au creux des vallées et a porté une longue histoire industrielle.

Ambition « Action Cœur de Ville » : Dans le cadre d'**« Action Cœur de Ville »**, l'objectif est de conforter le rôle de ville-centre de Tarare notamment en renforçant l'attractivité économique et résidentielle de son centre-ville.

Notre site « Réinventons »

Le site proposé à l'appel à projets est l'îlot Ambroise-Croizat. Situé sur la place du même nom, à l'extrémité de l'avenue Charles-de-Gaulle, il marque une transition entre le centre-ville commerçant et des quartiers péricentraux. Il est ainsi situé à proximité de commerces et d'équipements publics.

L'îlot est partiellement bâti, il est constitué de :
 - un bâtiment communal dit « Villa Hélène » qui héberge des associations principalement à vocation sociale et un espace extérieur de 650 m² utilisé comme parking;
 - une maison vacante avec un local commercial vacant également;
 - deux maisons de ville occupées.

Occupation actuelle : Locaux associatifs, deux maisons occupées, une maison et un local commercial vacants

Contact

CHAIZE Aurélie

achaize@ville-tarare.fr
0474054921



Localisation



Frange de ville
4, rue Étienne-Thomassin
69170 Tarare

Nombre d'habitants

10 800

Référence cadastrale

Parcelle AH 224; Parcelle AH 65;
Parcelle AH 236; Parcelle AH 66

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Parcelle AH 224 : Ville
Parcelle AH 65 : EPORA
Parcelle AH 236 : Propriété privée
Parcelle AH 66 : Indivision (4 propriétaires)

SUPERFICIE

Total surfaces parcelles : 1596 m²
Total emprise au sol du bâti : 946 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

EPORA (Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes)
Agence d'urbanisme de Lyon
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Une étude de faisabilité a été réalisée par l'agence d'urbanisme de Lyon en 2015
Étude sur les dynamiques de marché immobilier et la stratégie en matière d'habitat sur Tarare, réalisée à l'automne 2017

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Un accompagnement à la modernisation des locaux commerciaux (FISAC) et à la rénovation de l'habitat est mis en place (PIG et instauration d'une OPAH-RU à Tarare prévue en 2019). Zone verte du Plan de prévention des risques naturels d'inondation

POINTS DE VIGILANCE

La Ville se positionne en faveur de la démolition de la Villa Hélène. Les deux parcelles à acquérir présentent une dureté foncière du fait d'une indivision entre 4 propriétaires (AH 236) et d'une situation de propriétaires occupant en résidence principale (AH 66).



CHAMBERY

Site « Rubanox »

73 – Savoie

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Multiplexe marchand conjuguant loisirs sportifs et créatifs (numériques), événementiel et restauration

Nos atouts

- Contexte urbain :

Installée dans les Préalpes du Nord entre les massifs des Bauges et de la Chartreuse, aux confluents de la Leysse et de l'Albanne puis de l'Hyères, la ville est l'actuelle préfecture de la Savoie. Le centre-ville est riche d'un patrimoine remarquable sur lequel la ville de Chambéry peut s'appuyer en matière d'attractivité.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :

Dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville » Chambéry a pour objectif d'intégrer la relocalisation d'activités périphériques existantes en ville. L'Opération de revitalisation de territoire (ORT) en cours d'approbation intègre le centre ancien ainsi que les secteurs stratégiques de développement dont celui de Rubanox (secteur Centre-Nord)

Notre site « Réinventons »

- Le site, dénommé « Rubanox », est localisé à 1 km au nord-ouest du centre historique de Chambéry. Il est situé dans un environnement mixte d'activités, d'habitat collectif et pavillonnaire, et d'équipements publics. Outre sa connexion avec le centre-ville, le site est également accessible depuis la voie rapide urbaine traversant Chambéry. Cet ensemble a fait l'objet d'une exploitation industrielle en 1912, d'abord par L'Aluminium français, puis par Pechiney à travers sa filiale Cegedur (Compagnie générale du duralumin), début 2000, Pechiney a cédé ses dernières exploitations à la société Rubanox, société qui a aujourd'hui cessé son activité. À terme ce site se trouvera au cœur

d'un véritable pôle sportif et culturel en développement. Il est en effet mitoyen avec la piscine aquatique en cours de construction ainsi qu'avec le stade municipal, qui va faire l'objet d'une importante rénovation.

- Le site comporte un ensemble de bâtiments :

- des immeubles de bureaux, principalement en bordure de l'avenue Alsace-Lorraine ;
- d'anciens bâtiments industriels répartis sur l'ensemble du site. Le plus remarquable est la présence de grandes halles industrielles, d'une surface d'environ 16 000 m², avec charpentes métalliques et éclairage zénithal.

- Occupation actuelle : Immeubles de bureaux occupés et anciens bâtiments industriels vacants

Contact

LAURENT Xavier

x.laurent@mairie-chambery.fr
04 79 60 20 39



Localisation



Cœur de ville
235, avenue
Alsace-Lorraine
73000 Chambéry

Nombre d'habitants
59 000

Référence cadastrale
CD 168

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Compleète par Cristal Habitat, Société d'économie mixte locale dont la Ville est actionnaire aux côtés de l'agglomération.

SUPERFICIE

Surface parcelle : 4,1 ha

PARTENAIRES ENVISAGÉS
Cristal Habitat

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS
Étude de marché (fin 2016)

POINTS DE VIGILANCE

Le site est porteur de diverses pollutions. Les travaux de dépollution seront réalisés lors de la reconversion du site en fonction des activités exercées. Ils sont d'ores et déjà préparés et instruits par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Un dossier de demande de subvention au Fonds européen de développement régional (FEDER) pour aider la dépollution du site et la démolition des bâtiments « parasites » a été déposé auprès de la Région.



AUTUN

Hôpital Saint-Gabriel

71 - Saône-et-Loire

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Un pôle résidentiel intergénérationnel/béguinage, un pôle santé, un pôle formation, un pôle associatif ainsi qu'un pôle culturel.

Nos atouts

- Contexte urbain :

Autun, sous-préfecture de Saône-et-Loire, est située aux portes du Morvan. Le développement économique de la ville s'organise aujourd'hui autour de l'industrie, de l'artisanat et des commerces. Par ailleurs, celle-ci conserve de son passé un riche

patrimoine qui en fait un important site touristique au cœur de la Bourgogne.

Ambition « Action Cœur de Ville » :
Dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », l'ambition est de soutenir le dynamisme de la ville, notamment en utilisant les vecteurs du commerce, des services de proximité et de l'attractivité culturelle et touristique.

Notre site « Réinventons »

- Le site se trouve dans l'hyper-centre d'Autun et jouxte la place centrale du Champ-de-Mars. Il comprend l'ancien hôpital Saint-Gabriel; deux petits bâtiments à l'entrée, un bâtiment central en E et des extensions modernes à l'est et au nord de ce même bâtiment.

- Le bâtiment le plus ancien a un plan en E (la chapelle occupe le corps central parallèle aux ailes). Il comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée légèrement surélevé, un étage carré et un étage de comble éclairé par des lucarnes à encadrement de pierre. La construction datant du XVIII^e, une partie de l'immeuble est inscrite au titre des Monuments historiques (toiture et façades ouest).

Occupation actuelle : 2 Ehpad, une pharmacie, une cuisine centrale, les logements des internes, une association, un accueil de jour, une épicerie sociale, une salle de sport

Contact

DE ROSE Joseph

Joseph.derose@autun.com
03 85 86 80 96



Localisation



Cœur de ville
9, boulevard Frédéric-Latouche
71400 Autun

Nombre d'habitants

14 000

Référence cadastrale

AI 467

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Acquisition en cours
Propriétaire actuel : Centre hospitalier d'Autun
Promesse écrite d'achat du Maire au Centre hospitalier

SUPERFICIE

Surfaces de plancher actuelles : plus de 5000 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Banque des territoires
Tissu associatif local
Communauté de communes du Grand Autunois Morvan
Conseil départemental 71...

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

La Ville a décidé de mener deux études d'opportunité et de faisabilité (technique et financière).
Estimation des coûts de dépollution (plomb, amiante, radio) en cours

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Protection Monument historique partielle : l'arrêté de protection concerne les façades et toitures du bâtiment principal
Plan de sauvegarde et de mise en valeur sur l'allée Colette et parcelles attenantes
Partie sur le boulevard Latouche en zone de réserve archéologique

POINTS DE VIGILANCE

Coûts de fonctionnement importants, liés à l'ancienneté des immeubles, notamment concernant les réseaux
Travaux de sécurisation indispensables



CHALON-SUR-SAÔNE

Hôpital sur l'île Saint-Laurent – quai Chambion

71 – Saône-et-Loire

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Grande mixité programmatique : pôle résidentiel, touristique et culturel

— Nos atouts

- **Contexte urbain :**

La Ville de Chalon-sur-Saône est sous-préfecture de Saône-et-Loire, première ville du département et 2^e pôle économique de Bourgogne. Au sein du projet de territoire, qui prend place tout le long de l'axe Saône, l'île Saint-Laurent occupe une place privilégiée qui présente un enjeu d'aménagement urbain très

important pour le développement de la ville.

- **Ambition « Action Cœur de Ville » :**

L'ambition de la Ville et de l'agglomération au travers du dispositif « Action Cœur de Ville » est de redynamiser le centre-ville grâce à des opérations structurantes sur l'habitat et le commerce. L'île sera inscrite dans le périmètre de l'Opération de revitalisation de territoire.

— Notre site « Réinventons »

- Son caractère insulaire donne à l'île Saint-Laurent un poids très particulier dans le fonctionnement urbain et l'imaginaire de la ville, particularisme qu'elle a toujours possédé historiquement et qu'elle véhicule encore aujourd'hui.

- Cet ancien hôpital est la dernière et la plus vaste emprise foncière à aménager dans le centre historique. Sa reconversion urbaine va démarrer par le site du quai Chambion qui

couvre environ 6 000 m². Une consultation des entreprises a été lancée début 2019 pour procéder à des travaux de débranchement des réseaux et de désamiantage – dépollution – démolitions. Les 4 bâtiments situés sur le quai Chambion sont concernés par ces travaux. 3 bâtiments sont à démolir totalement (Espace Jeanne Parent, Médecine générale, EFS), et un bâtiment à désamianter et curer, mais non démolir (pavillon Durand).

— Occupation actuelle : Vacant depuis 2011

Contact



DE CARLI Dominique

Dominique.DECARLI@legrandchalon.fr
03 58 09 20 59

Localisation



Cœur de ville
Quai Chambion,
71100 Chalon-sur-Saône

Nombre d'habitants

45 390

Référence cadastrale

BN216 (en partie)
BN200
BN184
BN217

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complète

SUPERFICIE :

Surface parcelle : environ 6 000 m², dont 4 850 m² sur la parcelle BN216

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Agence nationale de l'habitat (ANAH)
Action Logement
Caisse des dépôts et consignations

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Site patrimonial remarquable (SPR)
Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)
Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)

POINTS DE VIGILANCE

Fouilles archéologiques préventives courant 2020

**Contact****GABBIADINI Castore**Castore.gabbiadini@ville-lecreusot.fr
03 85 77 59 01

LE CREUSOT

Site Jean-Jaurès

71 - Saône-et-Loire

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Habitat intergénérationnel modulable, espaces partagés, commerces, services et espaces extérieurs

Nos atouts

- Contexte urbain :

Le Creusot fait partie de la Communauté urbaine Creusot Montceau, EPCI composée de 34 communes qui s'articulent principalement autour des deux villes-centres, Le Creusot et Montceau. La ville est dotée d'un tissu industriel fort et de pointe (sidérurgie, métallurgie, mécanique, etc.) et est caractérisée

par la présence d'entreprises internationales installées sur le territoire.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :

Dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », l'ambition est d'encourager la création de nouvelles formes d'habitat durable et de qualité et de soutenir le développement d'activités commerciales en centre-ville.

Notre site « Réinventons »

- Le site marque l'entrée du cœur de ville et de son centre commerçant. Situé près du parc de la Couronne et de la place de la Molette, l'îlot est aussi à proximité des équipements universitaires (IUT, bibliothèques, Resto U, logements étudiants) et de diverses activités (écoles, restaurants). Le bâti actuel crée une barrière entre le futur site Technopolitain et la cité de la Molette,

et de ce fait nécessite de travailler sur la porosité du quartier.

- Le site Jean-Jaurès se développe en longueur et en trois parties :
 - l'ancienne gare routière qui desservait le lycée;
 - la barre du lycée dont la structure est vieillissante;
 - la cuisine avec salle de restauration du lycée.

Occupation actuelle :

Vacant depuis 2018

Localisation



Cœur de ville
72, rue Jean-Jaurès,
71200 Le Creusot

Nombre d'habitants

22000

Référence cadastrale

AD n° 5

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Compleète, propriétaire actuel : Communauté urbaine Creusot-Montceau

SUPERFICIE

Surface parcelle : 9777 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Agence d'urbanisme AUSB (Sud Bourgogne)
Établissement public foncier du Doubs
Communauté urbaine Creusot-Montceau (CUCM)

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Périmètre de protection des Monuments historiques.

POINTS DE VIGILANCE

La commune se positionne en faveur de la démolition de la barre d'immeubles. Présence d'un aléa minier d'effondrement impliquant des restrictions potentielles de hauteur de bâtiment
Site avec déclivité



MÂCON

Centre d'affaires Gambetta EcoCityZ

71 - Saône-et-Loire

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Immobilier tertiaire pour accueillir des activités avec des services associés et mutualisés convenant aux modes de travail des nouvelles générations

Nos atouts

- Contexte urbain :**
Mâcon, préfecture de la Saône-et-Loire, est à la tête d'une aire urbaine de plus de 100 000 habitants dont la croissance démographique est la plus importante de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté. Ce dynamisme démographique est la conséquence de la vitalité

économique du territoire mâconnais et de l'agglomération lyonnaise.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :**
Dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », l'ambition est de soutenir la commercialité du centre-ville afin de préserver un équilibre commercial au sein de l'agglomération et de renforcer l'attractivité de l'hypercentre.

Notre site « Réinventons »

- Édifié dans les années 1910, le bâtiment est situé sur une artère de type haussmannien, un des axes majeurs du centre-ville. Cette rue reliant les bords de Saône et la départementale à la gare de Mâcon accueille de nombreux commerces et entreprises et se trouve au centre

du périmètre de la future Opération de revitalisation du territoire (ORT).

- Le bâtiment se situe dans un bâti dense accueillant majoritairement de l'habitat et marque la rue Gambetta par son style XIX^e en pierre de taille et sa façade classique.

Occupation actuelle : Vacant

Contact

RENAUD Sylvain

Sylvain.renaud@ville-macon.fr
03 85 39 72 62



Localisation



Cœur de ville
23-29, rue de Gambetta,
71 000 Mâcon

Nombre d'habitants

35 000

Référence cadastrale

BM 76

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complete, propriété de la Ville de Mâcon

SUPERFICIE :

Surface de plancher : 1500 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA)

SEMA 71

Conseil régional

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Périmètre de protection des Monuments historiques

POINTS DE VIGILANCE

Rénovation de l'immeuble nécessaire



MONTCEAU-LES-MINES

Site Loison

71 - Saône-et-Loire

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Logements et espaces de coworking

Nos atouts

Contexte urbain :

Montceau-les-Mines est une ancienne ville minière, aujourd'hui l'une des deux villes-centres de la Communauté urbaine Creusot-Montceau, au cœur d'un bassin de vie de 95 642 habitants, desservi par la Route Centre Europe Atlantique, et la gare TGV Le Creusot-Montceau-les-Mines-Montchanin.

Ambition « Action Cœur de Ville » :

Dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », Montceau-les-Mines ambitionne de poursuivre la dynamique de transformation et de revitalisation entreprise depuis la fermeture des mines et la disparition de l'industrie du charbon.

Notre site « Réinventons »

- Le site Loison, ancienne usine de pantoufles, est situé à proximité immédiate du centre-ville, et de la gare. Inscrit dans un îlot résidentiel à l'identité singulière, il est desservi par trois rues.

- Le site est composé d'un ancien bâtiment à usage industriel avec

sous-sol semi-enterré sur la totalité de la surface du bâtiment, et d'un immeuble ancien à usage de bureaux, au rez-de-chaussée. L'ensemble du bâti est fortement dégradé. Sa structure mixte (poteaux béton et charpente métallique) ne peut être conservée.

Occupation actuelle : Vacant depuis 20 ans environ

Contact



TAILLANDIER Daphné

dtaillandier@montceaulesmines.fr
06 30 10 52 01

Localisation



Cœur de ville
18 bis, rue Jean-Bouverie
71300 Montceau-les-Mines

Nombre d'habitants

20 000

Référence cadastrale

BO 162, 164, 77

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complète, propriété de la Ville de Montceau-les-Mines

SUPERFICIE

Surface parcelle : 3 000 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Communauté urbaine Creusot Montceau (UCM)
Architectes des bâtiments de France (ABF)
Établissement public foncier du Doubs (EPF)
Agence d'urbanisme Sud Bourgogne (AUSB)

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Diagnostic de pollution des sols en cours

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le terrain est situé en zone UB du PLU approuvé en 2011 : zone centrale de densité moyenne, comportant habitat mixte à dominante de petits collectifs, associé à commerces et services. Le site est inclus dans le périmètre de covisibilité de la maison des Écoles.



SENS

Site de Sainte-Paule

89 – Yonne

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Activités artisanales et/ou artistiques, espaces partagés, tiers lieu, coworking, FabLab, salles et espaces à usage polyvalent (associations, etc.), accueil d'événements

Nos atouts

Contexte urbain :

La ville de Sens est située à 55 minutes de Paris sur l'axe structurant Paris-Lyon. La ville bénéficie d'une accessibilité autoroutière et ferroviaire importante, mais également fluviale, son cœur de ville étant doté d'une richesse patrimoniale unique, dont notamment sa cathédrale, mère de Notre-Dame de Paris. L'agglomération sénonaise, porte d'entrée de la Bourgogne, propose un cadre de vie exemplaire, propice au développement et à l'investissement. La forte polarité exogène de l'Île-de-France est une donnée incontournable pour appréhender le territoire et les dynamiques qui y sont à l'œuvre, tant sur le plan de la démographie que de l'activité économique, ou en matière de marchés immobilier et foncier.

Ambition « Action Cœur de Ville » :

La Ville de Sens a défini trois grands axes stratégiques qui viennent s'articuler avec le plan national « Action Cœur de Ville ». En premier lieu, il s'agit de faire de Sens une ville agréable et durable, une destination plutôt qu'un lieu de transit. Mais Sens se veut aussi dynamique et attractive en intensifiant l'articulation entre commerce, tourisme, animation culturelle et amélioration du cadre bâti. Enfin, l'amélioration de l'attractivité et du rayonnement de Sens passera également par un véritable travail de marketing territorial et de communication à différentes échelles et en direction de tous les acteurs.

Notre site « Réinventons »

L'ancienne école primaire privée Sainte-Paule s'est installée en 1987 dans cet hôtel particulier édifié au XVIII^e siècle, dont le corps de bâti originel est situé en plein cœur de ville, à l'angle de la rue Beaurepaire et de la rue Charles-Leclerc. L'ensemble est composé de 3 bâtiments d'une superficie habitable totale d'environ 2500 m² de style, nature et gabarit différents et organisés autour d'une grande cour arborée de qualité.

La structure globale est saine : des travaux sont à prévoir pour reconstruire les bâtiments (problématiques d'accessibilité, aménagement intérieur, démolition probable d'un bâtiment pour ouvrir un accès plus important à la cour). L'ensemble des planchers a été refait (poutrelle hourdis béton), mais les toitures et les gouttières mériteraient une révision.

Occupation actuelle :

Vacant depuis 2009

Contact

MARIKIAN Olivia

o.marijian@grand-senonais.fr
03 86 65 86 58



Localisation



Cœur de ville
11, rue Charles-Leclerc,
89100 Sens

Nombre d'habitants

25913

Référence cadastrale

BY 46

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complète, propriété de la Ville de Sens

SUPERFICIE

Surface parcelle : 1404 m²
Surface de plancher actuelle : 2500 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
Chambre de Commerce et d'Industrie,
Banque des Territoires , CAUE 89

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Diagnostics techniques : structure, réseaux, installations électriques et gaz, plomb et amiante
Étude de faisabilité sur le développement d'un pôle d'artisans d'art réalisée en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat
Étude pré-opérationnelle d'OPAH
Étude sur le parcours d'intérêt marchand

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Servitude de vue depuis la rue Beaurepaire (parcelle 45)
Zone de protection des Monuments historiques
Zone de prescription archéologique

POINTS DE VIGILANCE

Risque d'amiante ou de plomb



MORLAIX

Quartier Gambetta-Gare

29 – Finistère

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Habitat multigénérationnel, commerces, tertiaires, hôtellerie, activités, espace multi-services en lien avec la promotion du territoire

— Nos atouts

- **Contexte urbain :**

La ville de Morlaix présente une offre culturelle riche, tant qualitativement que quantitativement en plus d'être désormais placée à 3 heures de Paris via la LGV et couverte par la fibre optique. Outre son patrimoine bâti de qualité et son fleurissement, justifiant notamment sa labellisation « Sites et cités remarquables », « Ville fleurie », et la mise en œuvre d'un Plan de sauvegarde et de mise

en valeur, Morlaix offre le charme et le cadre de vie d'une ville à taille humaine située à proximité immédiate de la mer.

- **Ambition « Action Cœur de Ville » :**

Dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville », la stratégie de redynamisation s'ancre autour de différentes actions ou projets visant à améliorer les mobilités, à renforcer la fonction résidentielle, à conforter le commerce et à développer les services et les équipements.

— Notre site « Réinventons »

- Le projet de renouvellement urbain global du quartier Gambetta/Gare se concentre sur trois îlots : l'îlot Gare, l'îlot Gambetta Est, l'îlot Notre-Dame de Lourdes et de façon optionnelle l'îlot Léon-Blum. Ces sites se localisent sur le plateau à l'Ouest du centre historique de Morlaix, à proximité immédiate du pôle d'échanges multimodal, récemment restructuré.

La localisation privilégiée de ces ensembles fonciers, aux abords immédiats de la gare SNCF/LGV et de la future liaison mécanique entre la ville haute et la ville basse, amène à concevoir, sur ce quartier en mutation, un projet de restructuration urbaine en densification, dans un souci de mixité des fonctions (habitat, commerces, activités).

— Occupation actuelle : Vacant

Contact

JORAND Christel

c.jorand@villedemorlaix.org
02 97 25 81 24



Localisation



Entrée de ville

Nombre d'habitants

15 000

Référence cadastrale

- îlot Gambetta Est : BI 29-30-31-32-33-34-38-164-172-180-181-183-184-205-206
- îlot Gare : BL 215-264
- îlot Notre-Dame de Lourdes : BI 204
- îlot Léon-Blum : BL 209

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Partielle

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 22 846 m² dont 6 590 m² (îlot Léon-Blum) en option

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Établissement public foncier de Bretagne ; Association de développement de l'économie sociale et solidaire du Pays de Morlaix; Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA); Agence d'urbanisme de Brest-Bretagne (ADEUPA)

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude de faisabilité sur l'îlot Gambetta
Étude de renouvellement urbain du quartier de la Gare

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Plan de prévention des risques inondations (PPRI); Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV); Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP); Servitude aéronautique de balisage et servitude aéronautique de dégagement; Servitude de télécommunications de protection contre les obstacles; Servitude de protection contre les perturbations électromagnétiques; Droit de préemption urbain renforcé sur tout le secteur

POINTS DE VIGILANCE

L'îlot Gambetta Est et l'îlot Léon-Blum sont concernés par la présence de bâtiments d'intérêt patrimonial.



REDON

Friche industrielle STEF

35 – Ille-et-Vilaine

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

**Programme mixte habitat-activités tertiaires et/ou de services
Coworking, tiers lieu, FabLab et autres makerspaces**

Nos atouts

- Contexte urbain :

La ville de Redon, ville-centre d'une communauté d'agglomération de près de 70 000 habitants (zone de chalandise de plus de 100 000 habitants), se définit comme un pôle urbain majeur du territoire sud-bretillien affirmant son rôle de centralité commerciale, industrielle, administrative, sanitaire, culturelle et sportive et apporte une offre complémentaire d'un point de vue

économique et résidentiel aux centralités.

Ambition « Action Cœur de Ville » : Quant aux ambitions du programme « Action Cœur de Ville », Redon a adopté une stratégie globale de revitalisation du centre-ville autour de 60 actions répondant aussi bien au soutien de l'activité économique qu'à son embellissement. L'ambition est de susciter l'envie d'habiter Redon et de faciliter la circulation tout en mettant en scène le centre-ville et son identité.

Notre site « Réinventons »

- Le site se trouve en plein cœur de ville, à l'ouest du périmètre de la future Opération de revitalisation du territoire (ORT). Il se situe au pied du pôle d'échanges multimodal de la gare, inauguré fin septembre 2018. En conséquence de l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, une nouvelle ligne ferroviaire entre Rennes et Redon est à l'étude dans le projet du pacte d'accessibilité pour la Bretagne. En arrivant à Redon par le train, le premier élément urbain que l'on voit est la friche industrielle de la STEF.

- Le site de la friche STEF fait partie d'un vaste projet, majeur pour le territoire, porté par les 3 collectivités que sont les Villes de Redon et Saint-Nicolas-de-Redon et Redon Agglomération, intitulé « Confluences 2030 ». La friche est un ensemble immobilier composé d'anciens entrepôts frigorifiques sur une superficie de plus de 13 000 m². De par cette activité passée, le site nécessite un important programme de dépollution. Néanmoins, il n'y a pas d'autres contraintes techniques, le site n'étant pas concerné par un périmètre de protection ou une servitude d'utilité publique.

Occupation actuelle : Vacant

Contact

LAURENCEAU Pierre

p.laurenceau@mairie-redon.fr
0299726138



Localisation



Cœur de ville
10, rue de la Gicquelaie
35600 Redon

Nombre d'habitants

8921

Référence cadastrale

AC 480
AC 482

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Compleète par l'Établissement public foncier de Bretagne

SUPERFICIE

Surface parcelle : 13197 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Établissement public foncier de Bretagne, Redon Agglomération

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude pollution des sols, désamiantage, déconstruction

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

POINTS DE VIGILANCE

Le terrain sera dépollué et désamianté d'ici 2020.



PONTIVY

Bâtiment « JouéClub »

56 – Morbihan

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Pépinière commerciale, espace de coworking et FabLab, logements

Nos atouts

- Contexte urbain :

La ville de Pontivy est le 1^{er} pôle urbain du Centre Bretagne, seule ville à dépasser 10 000 habitants. Organisée par Napoléon pour structurer les réseaux internes bretons, elle joue encore un rôle de centralité régionale pour de nombreuses institutions publiques, organisations professionnelles et fédérations sportives. Ville principale de Pontivy Communauté (intercommunalité

de 47 250 habitants) et pôle majeur du SCOT du Pays de Pontivy, elle détient de nombreux labels, qui prouvent son engagement de qualité de vie via le sport, le tourisme et le développement durable.

Ambition « Action Cœur de Ville » : Dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville », la commune vise à favoriser une offre attractive d'habitat en centre-ville, ainsi qu'un développement économique et commercial équilibré.

Notre site « Réinventons »

- Le bâtiment s'inscrit dans un quartier au caractère patrimonial remarquable. L'ensemble bâti comprend les locaux de l'ancien JouéClub et un commerce de chaussures. Au cœur du quartier de la ville ancienne et au sein du périmètre d'Opération de revitalisation de territoire (ORT), il se situe dans une rue ayant vocation à être prolongée et

réaménagée pour devenir un axe stratégique.

- Il s'agit d'un ensemble immobilier de R+2, plus cave, plus combles. Les bâtiments ont été construits et modifiés à différentes époques. Le plus ancien est un bâtiment à pan de bois, repéré comme un immeuble d'intérêt architectural.

Occupation actuelle : Vacant

Contact

GODIER Étienne

etienne.godier@ville-pontivy.fr
0297250033



Localisation



Cœur de ville
13/15, rue du Fil
56300 PONTIVY

Nombre d'habitants

13 965

Référence cadastrale

BC 251, 252, et 891

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

En cours d'acquisition

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 558 m²
Surface de plancher : 1137 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Espace Kénéral, médiathèque de Pontivy
Association Lab Bro Pondi (FabLab)
EPF de Bretagne
Architecte conseil de la Drac de Bretagne

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude pré-opérationnelle OPAH RU
Diagnostic commercial

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)
Zone de protection du patrimoine architectural et urbain et paysager (ZPPAUP)
Servitudes attachées aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
Servitude aéronautique de dégagement - Protection

POINTS DE VIGILANCE

La parcelle 253, mitoyenne du site du projet, est à vendre.



BOURGES

Couvent des Augustins

18 – Cher

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Commerce et développement économique ; tourisme et patrimoine, événementiel ; hébergement (touristes, étudiants, artistes)

Nos atouts

- Contexte urbain :** Bourges, ancienne capitale de la province du Berry, est l'une des premières villes constituées en Europe, et de ce fait, riche d'un patrimoine historique exceptionnel.
- Ambition « Action Cœur de Ville » :** Plusieurs immeubles jouxtant le site sont repérés pour faire partie d'un contrat de revitalisation de l'artisanat et

du commerce. Déployée sur le centre-ville, une opération OPAH-RU est mise en place pour répondre aux problèmes de dysfonctionnements urbains et sociaux (vacance, logement indigne, bâti ou îlots dégradés, copropriétés fragiles ou en difficulté) plus prégnants que sur le reste de l'agglomération. Il est prévu de requalifier 138 logements et également de soutenir la réhabilitation et la restructuration de l'habitat ancien pour produire une offre de logement attractive en centre-ville.

Notre site « Réinventons »

- L'ancien couvent est localisé sur la boucle marchande majeure du cœur de ville, il est implanté entre deux « locomotives », le nouveau centre commercial Avaricum et la place Gordaine. Il est répertorié à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1928. La restauration de ce monastère, emblématique de l'histoire urbaine de Bourges, participera à la valorisation touristique et patrimoniale de la ville attendue par le territoire pour renforcer l'attractivité de la ville et préserver un monument historique emblématique du début de la Renaissance. On accède au bâtiment par un porche, la façade ouest du bâtiment longe la rue Calvin qui

débouche sur le boulevard de la République au droit de la halle Saint-Bonnet, inscrite à l'inventaire des Monuments historiques (architecture de type Eiffel), qui accueille un marché couvert permanent. Le site présente 2 éléments patrimoniaux particulièrement intéressants : le cloître et sa galerie (570 m²) ainsi que la salle Calvin, au rez-de-chaussée (220 m²).

- Il est implanté sur la rue Mirebeau, principale rue commerçante piétonne de Bourges. Construit en zone de marécage, l'édifice est bâti sur des pilotis de bois, des micropieux ont été posés pour conforter l'assise du bâtiment.

- Occupation actuelle :** Fermé au public, sert pour partie de stockage des réserves des musées.

Contact

LAIGNEL Marie-Catherine

marie-catherine.laignel@agglo-bourgesplus.fr
02 48 57 83 47



Localisation



Cœur de ville
73, rue Mirebeau
18 000 Bourges

Nombre d'habitants

66 528

Référence cadastrale

HV 202

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complète par la Ville de Bourges

SUPERFICIE

Surface parcelle : 1490 m²
Surface de plancher actuelle : 1900 m²
dont 600 m² sous combles
Emprise au sol du bâti : 925 m² dont
170 m² de galerie couverte
Emprise cour du cloître : 420 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Communauté d'agglomération Bourges Plus
Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Études préalables à la restauration (1999-2000) ; géotechnique, fondations...
Étude préalable à la mise en place d'une opération de revitalisation artisanale et commerciale (2018)

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaire des Monuments historiques
Site patrimonial remarquable (SPR)

POINTS DE VIGILANCE

Le projet devra s'inscrire dans les enveloppes bâties existantes mais des réaménagements intérieurs sont envisageables.
La stabilité des fondations est à vérifier.



VIERZON

Site « Baracher Mathat »

18 – Cher

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Tiers lieu sur un concept « restauration et culture » ; halle gourmande, coworking culinaire, espace de convivialité et d'événements

Nos atouts

- Contexte urbain :

Vierzon, l'un des 16 pôles de centralité de la Région Centre-Val de Loire, est identifié comme quartier prioritaire de la politique de la ville. Les quartiers centraux de Vierzon, largement construits sur la base d'un héritage industriel et artisanal prospère, présentent aujourd'hui un certain nombre de dysfonctionnements. Le commerce et l'artisanat du centre-ville de Vierzon sont en pleine mutation et se caractérisent par un développement

trop rapide des activités de service au détriment d'une évolution favorable de la diversité de l'offre commerciale.

- Ambition « Action Cœur de Ville » : La stratégie globale du projet « Action Cœur de Ville » consiste à encourager la dynamique commerciale de centre-ville, à accompagner les changements d'usages des locaux commerciaux en habitat, à intervenir sur les façades d'immeubles afin d'augmenter l'attractivité du parc d'habitat de centre-ville et enfin à recentrer et densifier le cœur marchand.

Notre site « Réinventons »

- Il s'agit d'un ensemble immobilier en centre-ville qui jouxte l'emprise du théâtre municipal, le « Mac-Nab », dont l'entrée principale est située au centre de l'axe du centre-ville de Vierzon, l'avenue de la République qui relie la gare de Vierzon à la mairie. Ce théâtre au cœur de ville est l'un des trois

piliers de l'action culturelle locale.

- L'entreprise Baracher Mathat est la dernière activité commerciale qui occupait ce site. L'ensemble immobilier est composé d'un bâtiment R+1 avec comble en charpente bois ainsi qu'une cour intérieure et des dépendances.

Occupation actuelle :

Vacant depuis 2010

Contact

TOINETTE Freddy

freddy.toinette@ville-vierzon.fr
06 73 95 45 79



Localisation



Cœur de ville
11, rue de la Gaucherie
18100 Vierzon

Nombre d'habitants

27 000

Référence cadastrale

DM184

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complète par la Ville de Vierzon

SUPERFICIE

Surface parcelle : 731 m²
Surface de plancher : 693 m²



NOGENT-LE-ROTROU

Site de l'Hôtel-Dieu

28 – Eure-et-Loir

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

- Habitat (logements locatifs de standing)**
- Développement économique (hôtellerie de standing)**
- Commerce (restauration familiale et haut de gamme)**

Nos atouts

Contexte urbain :

Par son isolement en milieu rural et son éloignement à une heure de toute agglomération, la ville de Nogent-le-Rotrou assume historiquement un rôle de centralité et d'entraînement sur son environnement local sans commune mesure avec la taille et les moyens d'une ville de 10 000 habitants.

Ambition « Action Cœur de Ville » :

Le plan « Action Cœur de Ville » de Nogent-le-Rotrou s'appuie sur une stratégie patrimoniale pour être au service des projets. La Ville s'est déjà engagée depuis plusieurs années dans un programme important d'amélioration du cadre de vie et des espaces publics, questionnant la place de la voiture et valorisant les espaces de nature et la présence de l'eau en ville, préalable indispensable à la revalorisation de l'image et de l'attractivité du centre-ville.

Notre site « Réinventons »

À l'inverse des sites hospitaliers « introvertis », l'Hôtel-Dieu de Nogent bénéficie d'une position dominante et ouverte sur la ville. Ses façades ouest vers la ville et sud vers le château des Comtes du Perche proposent des vues qualifiantes en surplomb de la ville et du grand paysage. La situation de l'Hôtel-Dieu à quelques minutes de la place Saint-Pol va s'inscrire dans de nouveaux flux piétons en cours de définition dans le cadre d'une signalétique en cours de préparation.

L'hôtel-Dieu est fondé en 1190 par Rotrou IV comte du Perche.

Il est constitué par 4 bâtiments qui forment un ensemble hétérogène s'échelonnant sur le coteau du plateau Saint-Jean. Les ailes A et B sont disposées en équerre sur les côtés est et sud de la cour qui est accessible depuis la rue de Sully par un portail carrossable, celle-ci est limitée au nord par le chœur de l'église Notre-Dame et par le mausolée de Sully. L'aile C est parallèle à la rue Gouverneur de laquelle elle est accessible via une rampe d'accès rattrapant la différence de niveaux. L'aile D se développe le long de la rue de Sully.

Occupation actuelle : Vacant à l'exception de l'aile D, occupée par le « service de soins infirmiers à domicile » et dont le départ est prévu début 2020.

Contact

DECRAEMERE MARION

urbanisme@perche28.fr
0237290929



Localisation



Cœur de ville
1 et 3, rue Gouverneur
28400 Nogent-le-Rotrou

Nombre d'habitants

9 956

Référence cadastrale

BH 315
BH 313
BH 101

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complète par la commune de Nogent-le-Rotrou

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 5 066 m²
Surface de plancher actuelle : 3 528 m²
Emprise au sol du bâti : 1051 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Banque des territoires, Action logement, Conseil régional du Centre-Val de Loire, OPH Nogent-Perche-Habitat

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude d'opportunité et de faisabilité réalisée en 2018 par la SCET

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Périmètre de protection d'un monument historique (église Notre-Dame)
Inscription à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (le portail)
Site archéologique et secteur à forte potentialité archéologique



CHÂTEAUROUX

Site Balsan

36 – Indre

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Pôle d'enseignement supérieur à rayonnement national,
et pôle santé

Nos atouts

- Contexte urbain :

Châteauroux dispose d'une base économique autonome, ses résidents actifs travaillant essentiellement sur son territoire. La ville bénéficier de l'influence positive d'un réseau d'infrastructures routières important. Par ailleurs, le volontarisme en faveur de l'amélioration du cadre de vie (gratuité des transports publics, renouvellement de l'habitat, redynamisation du centre-ville, etc.) est fort.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :

Dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville » deux périmètres ont été identifiés. Le périmètre d'étude intègre la ville-centre ainsi que le Pays dans lequel elle s'inscrit. Ce périmètre correspond à celui du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui s'étend sur le Pays Castelroussin-Val de l'Indre. Ce territoire « rurbain » est composé de deux intercommunalités : la Communauté d'agglomération de Châteauroux Métropole d'une part et la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne d'autre part. Il couvre 27 communes.

Notre site « Réinventons »

- Le quartier de Balsan, en reconversion depuis plus de 20 ans, est situé en bord de l'Indre et permet d'assurer le lien entre le centre-ville et les quartiers des Marins, de la Bourie, et de Saint-Christophe au travers d'accroches urbaines structurantes. Ces dix dernières années, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) a aménagé l'aile ouest pour accueillir l'école d'ingénieurs (HEI), la partie centrale est en travaux afin d'y aménager

une cité du numérique en partenariat avec le Crédit Agricole dont l'ouverture est prévue en 2020.

- Deux bâtiments proposés sont dans le cadre de l'appel à projets de l'ancienne usine Balsan, celle dite du Flockage qui occupe la partie nord, proche de l'Indre. Les bâtimen présentent un fort intérêt patrimonial et un potentiel remarquable. Ils constituent la dernière unité foncière disponible dans le secteur du campus.

Occupation actuelle :

Vacant depuis 20 ans

Contact

ANDANSON Diane

diane.andanson@chateauroux-metropole.fr
02 54 90 51 66



Localisation



Cœur de ville
Boulevard Jean-Macé,
36000 Châteauroux

Nombre d'habitants

45 000

Référence cadastrale

044 DN 0556, 557, 558, 559, 560, 562, 565 et 593 en partie

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complète

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 20 432 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Groupe Caisse d'Épargne
Caisse des dépôts et consignations
Chambre de commerce et d'industrie

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude d'évaluation patrimoniale
Diagnostic technique amiante (DTA) - 2018
Diagnostic pollution des sols par ANTCA -2010
Modélisation de l'onde de crue par TPMIC - 2017
Diagnostics avant-vente

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Plan de protection des risques inondation (PPRI)
Le Plan local d'urbanisme sera remplacé par le Plan local d'urbanisme intercommunal (en cours d'élaboration, applicable en janvier 2020)
Site patrimonial remarquable (SPR)
Inscription au titre des Monuments historiques de l'ancienne usine Balsan et de l'ensemble des constructions qui y sont liées en partie ou en totalité



BASTIA

Site du Bon-Pasteur – Saint-Nom-de-Marie

2B – Haute-Corse

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Espace à vocation plurielle avec une composante culturelle

Nos atouts

Contexte urbain :

Zone urbaine d'influence à l'échelle de la Corse, la Communauté d'agglomération de Bastia (CAB) constitue, tant du point de vue démographique qu'économique, social ou culturel, un territoire à fortes potentialités de développement. L'agglomération compte près de 58 000 habitants, répartis sur les 5 communes qui la composent : Bastia, Furiani, Santa Maria di Lota, San Martinu di Lota et Ville di Pietrabugno.

Ambition « Action Cœur de Ville » :

L'ambition du programme « Action Cœur de Ville » pour Bastia est de pouvoir investir de nouvelles thématiques peu traitées jusqu'à présent telles que le développement commercial, numérique et de la mobilité. Il s'agit également de créer un maillage et ainsi de gommer la fracture entre la ville ancienne et celle du XIX^e-début XX^e, et d'envisager une réelle mixité et cohérence tant sur les plans urbains, sociaux, économiques que celui du développement durable. Enfin, il s'agit de définir et concrétiser une articulation juste, équilibrée et harmonieuse entre la ville-centre et sa périphérie.

Notre site « Réinventons »

- Le site est localisé dans la partie sud du périmètre Cœur de Ville. Il est situé en contre-haut de la citadelle, dans l'un des secteurs les plus anciens du centre historique, essentiellement bâti au cours du XVII^e siècle. Le site est, comme l'ensemble du quartier, très fortement marqué par la topographie avec des dénivellés importants qui constituent des contraintes mais qui permettent également de très larges ouvertures visuelles vers la citadelle, et vers le vieux port et plus largement

vers l'ensemble du centre-ville et son patrimoine bâti.

- Le site s'étend sur une emprise de 2770 m² sur laquelle est implanté un ensemble de bâtiments interconnectés (R+1 à R+3 – constructions datant du XVII^e au XIX^e siècle), d'anciens jardins en terrasses aujourd'hui en friche. Il comprend également 2 édifices religieux désacralisés : la chapelle du Bon -Pasteur et l'église du Saint-Nom-de-Marie.

Occupation actuelle : Un logement et un local encore occupé, le reste vacant

Contact



RIU Stéphane

SRiu@bastia.corsica
06 26 58 07 08

Localisation



Cœur de ville
16, rue Sainte-Élisabeth
20200 Bastia

Nombre d'habitants

43 331

Référence cadastrale

AO 20, AO 28, AO 483, AO 484,
AO 486, AO 533, AO 534, AO 535,
AO 561 et AO 563.

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complète, excepté petite parcelle AO28

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 2770 m²
Surface de plancher actuelle : environ 2000 m²

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Diagnostic et analyse « Atouts, faiblesses, opportunités, menaces » (2018)

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

POINTS DE VIGILANCE

Les deux chapelles doivent être conservées.

Zone de servitude archéologique
Présence d'amiante et de plomb dans les revêtements des bâtiments



LONGWY

Bâtiment de l'ancienne poste de Longwy-Haut

54 – Meurthe-et-Moselle

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Un projet mixte avec une activité économique en rez-de-chaussée et une forme d'hébergement en étages

— Nos atouts

● Contexte agglomération :

À proximité immédiate des frontières avec le Luxembourg et la Belgique, Longwy est la ville-centre de la Communauté d'agglomération de Longwy (CAL), qui compte 21 communes et 60 544 habitants (Insee 2015). Après une période de déclin consécutif à la crise de la sidérurgie, la CAL bénéficie aujourd'hui de l'attractivité luxembourgeoise et connaît une croissance démographique.

● Ambition « Action Cœur de Ville » :

Le programme « Action Cœur de Ville » est centré sur la revalorisation et la redynamisation de la Ville par la prise en compte des problématiques de vacance commerciale et locative, d'habitat dégradé, de potentiel de développement touristique, patrimonial et numérique. La collectivité souhaite appuyer le développement de Longwy-Haut sur son passé historique et militaire.

— Notre site « Réinventons »

● Le bâtiment de l'ancienne poste est situé au cœur de la ville haute de Longwy, logée à l'abri des fortifications classées patrimoine mondial de l'Unesco au sein du réseau des sites majeurs Vauban.

● Bâtiment du XIX^e (sur base XVII^e s.), plusieurs fois reconstruit, comprenant un rez-de-chaussée et trois étages, et ouvert sur trois de ses côtés, il accueillait jusqu'en 2011 la poste au rez-de-chaussée et des appartements en étage.

— Occupation actuelle : Vacant

Contact

GOUSTIAUX Amandine

coeurdeville@mairie-longwy.fr
03 82 44 69 76



Localisation



Cœur de ville,
1, rue Abbé-Friclot
54400 Longwy

Nombre d'habitants

Plus de 15 000

Référence cadastrale

Parcelle cadastrée n° 252
– Feuille 000 AI 01

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complète par la Ville de Longwy

SUPERFICIE :

Emprise au sol : 275 m² environ
Surface de plancher : 850 m² environ

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Projetées :
Dynamiques et flux entre pôles commerciaux à l'échelle intercommunale (CAL maître d'ouvrage)
Potentiel marchand des centres-villes de Longwy et espace commercial de Pulventeux (EPARECA maître d'ouvrage)

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

L'ancienne poste est classée en zone UA du PLU approuvé en 2014; elle est identifiée bâtiment remarquable n° 71 à protéger (Annexe 6.4 du PLU).

**Contact****PIROT Pierre**p.pirot@agglo-saint-avold.fr
06 19 55 74 37**Localisation**Cœur de ville
10/12/16, rue du Maréchal-Foch, 57500 Saint-Avold**Nombre d'habitants**

15 800

Référence cadastrale

606-01-14, 606-01-16, 606-01-1, 606-01-18, 606-01-19, 606-01-86, 606-01-87, 606-01-88 et 606-01-89

Caractéristiques du site**MAÎTRISE FONCIÈRE**
En cours d'acquisition**SUPERFICIE**
Surfaces parcelles : 2 371 m²
Surface de plancher actuelle : 3 978 m²
Emprise au sol du bâti : 1 309 m²**PARTENAIRES ENVISAGÉS**
Établissement public foncier de Lorraine, Région Grand Est, Banque des territoires, ADEME**ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS**
Étude habitat, réalisée par l'Observatoire départemental de l'habitat de Moselle (2016)
Étude économique, réalisée par l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial de la CCI de Moselle, (2018)**DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES**
Il n'existe aucune restriction en termes de hauteur ni de constructibilité.

SAINT-AVOLD

Site des Tanneurs

57 – Moselle

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Logements, locaux tertiaires, renaturation du site et des berges du cours d'eau, reconquête des continuités écologiques.
Démonstrateur des nouvelles pratiques en matière d'activités professionnelles collaboratives

Nos atouts

- Contexte urbain :** Ville frontalière du Land de Sarre et proche du Luxembourg, ville-centre d'une agglomération de 53 807 habitants et 41 communes, Saint-Avold représente un tiers de la population de son territoire, et concentre une grande partie des services et de l'activité économique et commerciale de l'agglomération. Les mutations de l'économie et des modes de vie ont entraîné une désaffection et, par suite, une dégradation progressive du centre-ville. Toutefois, de nouvelles

tendances se dessinent, pour un retour en centre-ville.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :** Les réflexions ont mis en lumière la nécessité d'accompagner et de soutenir la construction et la rénovation de logements plus adaptés aux besoins des habitants, pour rendre la ville plus attractive et innovante. Le programme « Action Cœur de Ville » permet la mise en place d'une politique volontariste dans ce domaine, en ciblant des interventions sur le centre historique de Saint-Avold.

Notre site « Réinventons »

- Le site, à proximité immédiate du cœur de ville, côté ouest, et à la topographie relativement plate, fut occupé dès le XV^e siècle par les tanneurs, qui y développèrent leurs activités grâce à la présence de deux cours d'eau aujourd'hui canalisés. Il est bordé au sud par la rue du Maréchal-Foch, et au nord, par un parc de stationnement municipal datant des années 1960. Le garage automobile des années 1930, dans un bâti modifié et densifié dans les années 1970, est aujourd'hui en friche.

- Le premier bâtiment datant des années 1930, sur la rue du Maréchal-Foch, est constitué d'un rez-de-chaussée commercial avec un R+1 occupé par des logements et des bureaux. Le bâtiment représente une emprise d'environ 620 m², pour une surface de plancher de 1 848 m². Le second bâtiment donne sur le parking situé au nord de la parcelle. Il est constitué de 3 niveaux surmontés d'une toiture à 2 pans en panneaux de type fibrociment. À usage d'atelier et de stockage, cette construction est en béton armé, d'une surface de plancher de 2 070 m².

Occupation actuelle : Vacant



ÉPINAL

Îlot Tour chinoise

88 – Vosges

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Bâtiment d'habitation avec commerce en RDC et parking

Nos atouts

Contexte urbain :

À cœur d'un territoire rural, la ville d'Épinal compte 29 % de la population de la Communauté d'agglomération d'Épinal, dont le périmètre a doublé, passant de 36 à 78 communes.

Au sein du SCOT des Vosges centrales, la ville d'Épinal joue aujourd'hui un rôle de pôle urbain central métropolitain. Dans le même temps, elle supporte les charges de centralité et doit faire

face à la concentration des logements sociaux, à la précarité dans la commune.

Ambition « Action Cœur de Ville » : Le site est une composante d'un projet plus global initié par la Ville ayant pour cadre la requalification de son centre historique et de ses entrées de ville. Les projets envisagés sont la création de logements sociaux en renouvellement urbain et la création d'un nouvel espace public.

Notre site « Réinventons »

L'îlot, nommé îlot « Tour Chinoise », est situé à l'entrée du cœur historique de la Ville d'Épinal, rue d'Ambrail, à proximité des commerces, des écoles, d'équipements publics, sportifs, culturels, de transports en commun, de parkings, etc.

L'îlot comprend trois parcelles constituées d'un immeuble avec commerces et habitations, de deux immeubles vacants et d'une dent creuse dédiée à un parking public qui ouvre sur la Tour chinoise. La tour chinoise fait partie d'un vaste ensemble paysager créé par Christophe Doublat au XIX^e siècle et est classée depuis 1992 « monument historique ».

Occupation actuelle : Parcelle n° 668 : avec commerce occupé et logements vacants
Parcelles n° 666 et n° 667 : logements vacants

Contact

LICOURT-VIRION Myriam

myriam.licourt@epinal.fr
0329685016



Localisation



Cœur de ville
1-3, faubourg d'Ambrail
88000 Épinal

Nombre d'habitants

32000

Référence cadastrale

Parcelles n° 668, n° 667, n° 666

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

La Ville possède tout le foncier hormis un bâtiment, qui est en cours d'acquisition (en lien avec l'EPFL, pour le moment dans le cadre d'une démarche amiable). Cette acquisition devrait être finalisée en 2019.

SUPERFICIE

Parcelle n° 668 : 226 m²,
Parcelles n° 666 et 667 : non communiquée

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Établissement public foncier Lorraine
Cerema Est

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude pré-opérationnelle OPAH-RU

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Périmètre de protection des Monuments historiques



SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Foyer Saint-Martin

88 – Vosges

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Un lieu de restauration « du quotidien » à destination des étudiants, salariés d'entreprises ou agents des administrations ;

Un lieu porteur d'innovation : installation d'un lieu de type FabLab, espace de coworking, plateau de formation autour de la filière restauration et des circuits courts, etc.

Nos atouts

- Contexte urbain :

La Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est la 2^e communauté d'agglomération du département des Vosges avec ses 78 694 habitants. À vocation industrielle ancienne, le territoire de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges se caractérise par un tissu industriel diversifié et important (métallurgie, automobile, papeterie, textile, travail du bois),

mais durement touché par la crise économique. C'est le second bassin d'emploi du département, bien desservi sur la Meurthe-et-Moselle et l'Alsace.

Ambition « Action Cœur de Ville » : Installer des activités à connotation sociale en centre-ville, à proximité d'un lieu phare de l'innovation technologique. L'objectif est de mettre autour de la table une pluralité d'acteurs qui ne se seraient pas spontanément associés.

Notre site « Réinventons »

- Les deux bâtiments sont voués à la démolition. Ils se situent tous deux en face du jardin Simone-Veil, parc en centre-ville récemment inauguré et très fréquenté et au bout de la « Voie de l'Innovation », rue requalifiée en secteur piétonnier.

- La parcelle du foyer Saint-Martin

est composée d'une surface bâtie de 350 m² au sol et de 530 m² d'espace non bâti, occupé par un parking côté rue, et par un jardin en friche à l'arrière du bâtiment.

La seconde parcelle est intégralement bâtie et occupée par un ancien garage, actuellement inoccupé.

- Occupation actuelle :** AC708 : bâtiment occupé par des associations, par un parking côté rue, et vacant à l'arrière du bâtiment (jardin en friche)
AC748 : vacant (ancien garage)

Contact

THIL Olivier

olivier.thil@ca-saintdie.fr
07 72 14 99 93



Localisation



Cœur de ville
19-21, rue d'Hellieule
88100 Saint-Dié-des-Vosges

Nombre d'habitants

20300

Référence cadastrale

AC708, AC748

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complète par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

SUPERFICIE

Surface de plancher : 555 m²
(sera démolie)

PARTENAIRES ENVISAGÉS

La Solorem, Société d'économie mixte d'aménagement dont la Communauté d'agglomération est actionnaire.
Entreprises (ex. : Vertu'Ose) et associations (La Boîte à Outils), locales ou nationales, liées à l'insertion.
Partenaires privés (ex. : Fondation Macif)

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Les parcelles se situent dans un cône de vue de la Manufacture Duval classée au patrimoine mondial par l'Unesco.

Périmètre du futur Secteur patrimonial remarquable (SPR).

Périmètre soumis avis Architecte des bâtiments de France (ABF)

POINTS DE VIGILANCE

Démolition des deux bâtiments prévus dans la convention « Action Cœur de Ville ».



CHÂTEAU-THIERRY

Îlot 9

02 – Aisne

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Commerces et logements, requalification des espaces publics pour un meilleur cadre de vie, affectation de nouvelles fonctions et de nouveaux usages au cœur d'îlots qui répondent aux besoins actuels (seniors, jeunes actifs...)

Nos atouts

- Contexte urbain :

Située à 85 km de Paris, desservie par une gare SNCF et l'autoroute A4, Château-Thierry bénéficie de l'attractivité de la zone d'emploi d'Île-de-France, à l'ouest, et de celle de la métropole rémoise à l'est.

- Ambition « Action Cœur de Ville » : Les objectifs de la convention-cadre « Action Cœur de Ville » sont :
 - la réhabilitation d'immeubles et des constructions neuves dans le centre historique de la ville;
 - la lutte contre l'habitat indigne (OPAH-RU, opérations THIRORI-RHI);
 - la requalification des espaces publics;
 - la dynamisation du commerce en centre-ville par la mise en place d'un programme FISAC.

Notre site « Réinventons »

- L'îlot 9 est un espace bâti situé sur l'axe majeur de la ville; le périmètre de l'îlot présente 3 façades donnant sur des espaces publics et paysagers de grande importance :
 - les quais de Marne;
 - la rue des Granges, (500 véhicules/heure de pointe du soir);
 - la place Victor-Hugo.

- L'îlot 9 est organisé de part et d'autre d'une impasse publique qui dessert le cœur de l'îlot. Il est composé d'espaces bâtis (logements et box de stationnement), d'une voie en impasse et d'espaces verts privés.

- Occupation actuelle : Logements vacants et logements occupés, box de stationnement

Contact

DUDEMAINE Blandine

blandine.dudemaine@carct.fr
03 23 69 75 41



Localisation



Cœur de ville et en bord de fleuve
5, quai Amédée-Couesnon, 1, place Victor-Hugo, 7-9, rue Malezieux Mercier, 1 rue des Graviers, 02400 Château-Thierry

Nombre d'habitants

15 011

Référence cadastrale

AH18, 121, 134, 295, 387, 135, 292, 293, 294

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

En cours d'acquisition par la SEDA

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 3 028 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Société d'équipement du Département de l'Aisne (SEDA)

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude de faisabilité sur l'îlot Gambetta
Étude de renouvellement urbain du quartier de la gare

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Hauteur maximum des constructions en façade sur la Marne envisagée dans le cadre d'une OAP dérogatoire (à l'étude aujourd'hui) = R+3 + attique ; Sont interdits tout nouveau sous-sol et toute nouvelle ouverture située sous le niveau de la crue centennale ; Sont autorisées les constructions nouvelles et l'extension de bâtiments... dont le premier plancher sera situé au-dessus de la cote de la crue centennale.

POINTS DE VIGILANCE

Le terrain naturel du site est intégralement situé en zone inondable (zone bleue du PPRI)



CAMBRAI

Gare de Cambrai

59 – Nord

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Programmation mixte à vocation économique
Logement étudiant, conciergerie, espaces de travail partagé,
services de mobilité, coworking, tiers lieu

Nos atouts

Contexte urbain :

Cambrai, par son histoire et son poids démographique, constitue le cœur d'un bassin de vie de plus de 160 000 habitants. Chef-lieu d'arrondissement, sous-préfecture d'arrondissement, la ville est considérée comme le pôle majeur de l'armature

territoriale du fait de la concentration des emplois, équipements et services.

Ambition « Action Cœur de Ville » :
 Dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », la ville ambitionne de développer l'attractivité et le dynamisme du centre-ville en matière d'habitat, de commerces, de services et de cadre de vie.

Notre site « Réinventons »

Le bien se trouve en cœur de ville à proximité d'équipements structurants et idéalement desservi par les transports en commun. Il est également situé à 400 m (soit 5 min à pied) de l'Hôtel de Ville et de la place Aristide-Briand (Grand Place) qui constituent le centre névralgique de la ville de Cambrai. Le pôle gare de Cambrai est un lieu stratégique pour la mobilité interne et externe du territoire situé en plein cœur de ville. Le site se trouve également dans le périmètre de la future ORT.

Le bien proposé est une section de la gare actuelle, dont la construction a été achevée en 1911. La gare se présente sous la forme d'un ensemble de 96 m de longueur, dont le bâtiment principal se distingue par ses façades

en brique rouge emblématiques du XX^e siècle.
 Le bâtiment central (salle des pas perdus) de double hauteur avec combles est encadré par deux ailes (1 niveau en rez-de-chaussée) et de deux pavillons (R+2 avec combles) atteignant 18,5 m de hauteur. Le périmètre opérationnel envisagé est limité à l'aile Lille au nord, aujourd'hui désaffectée. Il comprend la bâtisse d'origine (aile en RDC et pavillon), à laquelle a été adjointe une véranda. Le terrain adjacent à l'aile Lille, utilisé pour du stationnement, pourrait être inclus dans le périmètre opérationnel du projet. Il n'a pas vocation à augmenter la constructibilité du projet mais conserverait sa fonction de stationnement à destination du futur preneur.

Occupation actuelle : Vacant depuis 1990 sauf 95 m² de bureaux SNCF

Contact



MEIRHAEGHE Olivier

omeirhaeghe@mairie-cambrai.fr
 0327732355

Localisation



Cœur de ville
 12 place de l'Église
 59400 Cambrai

Nombre d'habitants

33 000

Référence cadastrale

Parcelle AW 298

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Maîtrise foncière en cours
 Propriétaire actuel : Gare et connexions SNCF, il est prévu que la SNCF cède le bien à la ville de Cambrai.

SUPERFICIE

Surface de plancher actuelle : 1200 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

SNCF, gare et connexions

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Bâtiment identifié comme un « patrimoine bâti isolé » (nécessite accord Architecte des bâtiments de France).
 Secteur concerné par risques et servitudes d'utilité publique
 Protection des lignes ferroviaires
 Relations aériennes servitude d'engagement

POINTS DE VIGILANCE

Présence de mérule
 Présence d'amiante
 Présence de plomb dans les peintures



DOUAI Îlot de la Madeleine

59 – Nord

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Un lieu de centralité, vivant et habité. Un projet immobilier mixte :

- rez-de-chaussée : commerce, boutiques à l'essai, tiers lieux de rencontres, économie circulaire;
- étages : habitat mixte et intergénérationnel

Nos atouts

Contexte urbain :

Siège historique des Houillères, au cœur de l'axe urbain du bassin minier, Douai est l'un des quatre pôles structurants de cette vaste conurbation d'un million d'habitants, avec Valenciennes, Lens et Béthune, à moins de 40 km de Lille.

Ambition « Action Cœur de Ville » : Le plan d'actions stratégiques se décline en sept axes complémentaires. Il concerne l'habitat et la reconquête du centre-ville, la qualité des aménagements publics, la circulation et le renforcement d'espaces piétonnises, l'accompagnement des commerçants et la diminution de la vacance commerciale et enfin l'animation et la promotion du centre-ville.

Notre site « Réinventons »

Durant les années 1920, en lieu et place des immeubles détruits lors de la Première Guerre mondiale, on reconstruit un ensemble d'immeubles de style Art déco en élargissant la rue de la Madeleine. Ces immeubles ont tous un rez-de-chaussée commercial et des appartements aux étages. En 1985 est inaugurée la Galerie de la Madeleine, d'une surface de 1000 m², réalisée en aménageant un ensemble de quatre immeubles dont l'un débouche rue du Canteleu.

L'ensemble immobilier de type Art déco est composé de trois étages. Il est occupé par une galerie commerciale sur deux niveaux, six appartements aux niveaux 1, 2, 3 et un commerce de proche (Lissac opticiens) au RDC, à l'angle des rues de la Madeleine et du Canteleu. Ce commerce n'a pas aujourd'hui vocation à quitter les lieux et devra être intégré dans le nouveau projet immobilier.

Occupation actuelle : Logements aux étages occupés mais nombreuses surfaces commerciales ou de type bureau vacantes

Contact

LEPLAN Grégory

gleplan@ville-douai.fr
06 60 36 59 59



Localisation



Cœur de ville
12, rue de la Madeleine,
59500 Douai

Nombre d'habitants

40736

Référence cadastrale

BX 789

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Démarches d'acquisition par la Ville de Douai avec EPF
Maitrise totale envisagée entre 2019 et 2020

SUPERFICIE

Surface parcelle : 2861 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

EPF
EPARECA

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Diagnostic amiante

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Zone UA et UB : îlot situé dans le périmètre de l'ORT et dans le périmètre de l'étude prévisionnelle OPAH-RU

POINTS DE VIGILANCE

Présence d'amiante
Conservation de la façade mais la démolition des bâtiments arrière est envisageable.



DUNKERQUE

Site Patinoire

59 – Nord

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Programme à dominante d'habitat : logements en accession; excellence environnementale souhaitée; activités de service en rez-de-chaussée.

Nos atouts

- Contexte agglomération :

Le Projet d'aménagement et de développement durable du PLU intercommunal habitat déplacement (PLUiHD) du territoire dunkerquois, arrêté le 7 février 2019, développe trois orientations principales qui s'articulent entre elles pour favoriser le développement du territoire :

- promouvoir une agglomération attractive où il fait bon vivre;
- promouvoir une agglomération vertueuse de proximité;
- innover pour l'emploi dans un territoire en transition économique.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :

La convention-cadre « Action Cœur de Ville » de Dunkerque s'appuie sur les grandes lignes du projet de redynamisation du centre-ville souhaité par les élus depuis 2014. Ce projet urbain global a pour ambitions de faire monter d'un cran tous les domaines pouvant accroître l'attractivité du centre d'agglomération :

- en renforçant ses fonctions urbaines;
- en définissant un nouveau cadre de vie;
- en favorisant de nouvelles accessibilités;
- et au sein d'une stratégie territoriale générale.

Notre site « Réinventons »

- À la frange est du périmètre Cœur de Ville, le site de l'actuelle patinoire se trouve à l'articulation du nouveau quartier inachevé du Grand Large, symbole de la reconquête urbaine de la friche des anciens chantiers de France, et du quartier de Malo-

les-Bains qui constitue la polarité balnéaire de Dunkerque. Le bien immobilier consiste en une patinoire, (programme déplacé dans une zone en renouvellement urbain); la parcelle (qui sera redécoupée) accueille également une piscine.

- Occupation actuelle : Piscine. Déconstruction par la CUD à l'automne 2019

Contact

MARTOS Catherine

catherine.martos@cud.fr
06 81 71 91 64 / 03 28 63 65 59



Localisation



Cœur de ville
11, place Paul-Asseman
59140 Dunkerque

Nombre d'habitants

88876

Référence cadastrale

Parcelles phase 1 : XA46 et XA54

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Propriété Ville prochainement cédée à la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD)

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 11500 m²

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Diagnostic amiante avant dépollution (à réaliser avant démolition)
PLUi habitat déplacement (PLUiHD) arrêté le 7 février 2019, approbation juin 2020

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Zone UAI du PLU communautaire en vigueur aujourd'hui



NEMOURS

Site du « foyer Dumée »

77 – Seine-et-Marne

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

**Accueil de services publics et activités en rez-de-chaussée,
aménagement de logements dans les étages**

— Nos atouts

- **Contexte urbain** : Nemours assure une fonction de centralité importante au sein de la Communauté de communes du Pays de Nemours. La ville bénéficie sur son territoire de l'implantation de nombreuses entreprises. L'activité économique est ainsi représentée par les secteurs de l'industrie, de la construction et de l'agriculture. Par ailleurs, la ville jouit d'un patrimoine paysager

exceptionnel, le centre-ville de Nemours étant bordé par le Loing, rivière affluent de la Seine. La commune est aussi desservie par un réseau routier et autoroutier important.

- **Ambition « Action Cœur de Ville »** : L'un des principaux enjeux du programme « Action Cœur de Ville » est de redynamiser le centre-ville par des actions sur le commerce, l'habitat et le tourisme afin de permettre sa réappropriation par les habitants.

— Notre site « Réinventons »

- Situé en plein centre-ville de Nemours, à proximité d'un parking et bordé par un bras d'eau « Les Petits Fossés », cet ancien hospice est desservi par la rue du Docteur-Dumée, bénéficiant d'un aménagement au sol semi-piéton. La façade rue du Docteur-Dumée, repère local, serait à conserver.

- La bâtie du XVI^e siècle, autrefois une des nombreuses dépendances de l'Hôtel-Dieu, se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages. Les étages sont divisés en 3 appartements et les combles forment un grand grenier partiellement aménagé.

— Occupation actuelle : Vacant

Contact



GOEPFERT Alexandra

alexandra.goepfert@ville-nemours.fr
01 64 78 40 25



Localisation

Cœur de ville
Rue du Docteur-Dumée
77140 Nemours

Nombre d'habitants

13 300

Référence cadastrale

Parcelle AW 128

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Propriétaire actuel : Ville de Nemours

SUPERFICIE

Surface parcelle : 923 m²

Surface de plancher actuelle : 1000 m²

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Diagnostic des actions à engager pour la dynamisation du centre-ville, Ville de Nemours 2012
Nemours, étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU, CDHU 2006
Étude sur la réhabilitation et l'aménagement du foyer Dumée et du site de l'ancienne mairie, CCTP, Ville de Nemours 2019

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le site est grevé de plusieurs servitudes :

- servitude de protection des Monuments historiques classés ou inscrits pour l'église Saint-Jean-Baptiste
- servitude de halage et de marchepied : « Rives du Loing »
- plan de prévention du risque inondation : « Vallée du Loing de Château-Landon à Fontainebleau » en zone verte
- servitude de non aedificandi d'une profondeur de 10 mètres pour la partie de terrain située au bord des Petits Fossés



LOUVIERS

Manoir de Bigards

27 – Eure

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Réhabiliter un patrimoine exceptionnel en cœur de ville avec une implantation de type CHR (café, hôtel, restaurant), accompagnée d'une proposition artistique et culturelle à caractère innovant.

Nos atouts

Contexte urbain :

Louviers est la ville-centre de l'agglomération Seine-Eure, située en vallée de Seine, à 35 km de Rouen. Ville au passé industriel, Louviers est la seule ville de l'Eure à gagner de nouveaux habitants depuis 2014. Elle a lancé son propre programme de redynamisation, Louviers Cœur

de Ville, dès 2015 puis saisi toutes les opportunités de partenariat (Région, État).

Ambition « Action Cœur de Ville » :
Dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », l'ambition est de soutenir et d'amplifier le dynamisme actuel de la ville à travers l'offre de commerces de proximité, l'offre résidentielle et l'offre de services publics.

Notre site « Réinventons »

- Le manoir de Bigards et ses jardins sont situés le long de la rue du Quai, dans l'hypercentre de Louviers. La parcelle de 4700 m² compte 4 bâtiments, dont 2 à caractère patrimonial qui doivent être préservés, et un jardin aménagé traversé par deux bras de l'Eure.

- Le manoir de Bigards est une gentilhommière du XVI^e siècle agrandie au XVII^e siècle et complétée d'un bâtiment annexe. La parcelle comprend aussi la maison du gardien et 2 ateliers.

Occupation actuelle : Locaux associatifs

Contact

HUDIN Antoine

antoine.hudin@ville-louviers.fr
06 61 60 91 72



Localisation



Cœur de ville
32, rue du Quai
27400 Louviers

Nombre d'habitants

18 200

Référence cadastrale

Feuille 000 AY 01 – Parcelle n° 232

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complète, propriétaire actuel :
Ville de Louviers

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 4 337 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Sous-préfecture des Andelys
Direction départementale des territoires et de la mer
Établissement public foncier de Normandie
Banques des territoires
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Eure, Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA)

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Diagnostic territorial de l'école urbaine de Sciences Po Paris, prochainement lancées : une étude technique avec Établissement public foncier Normandie et Banque des territoires, une étude de marché avec la Banque des territoires

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Périmètre soumis avis Architecte des bâtiments de France (ABF)
Périmètre en zone de réserve archéologique
Zone jaune du Plan de prévention du risque inondation (PPRI) Eure-Aval
Secteur de préservation de la diversité commerciale
Plan local d'urbanisme intercommunal-habitat (PLUi-H) en cours de validation



CHERBOURG-EN-COTENTIN

L'Omnia

50 – Manche

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Un bâtiment à vocation tertiaire, culturelle et/ou de loisirs qui tienne compte de l'attachement des Cherbourgeois à l'Omnia.

Nos atouts

- **Contexte urbain :**

Constituée en tant que commune nouvelle le 1^{er} janvier 2016 par la fusion des communes de Cherbourg-Octeville, d'Équeurdreville-Hainneville, de Tourlaville, de Querqueville, et de La Glacerie, Cherbourg-en-Cotentin est la ville-centre de la Communauté d'agglomération Le Cotentin, et la 4^e ville de Normandie. La ville portuaire est la première ville de la Manche. La Communauté d'agglo Le Cotentin porte une réflexion

ambitieuse pour revitaliser son centre-ville : un projet urbain fondé sur la structuration d'un centre-ville élargi, s'appuyant sur des études urbaines sur le territoire.

● **Ambition « Action Cœur de Ville » :** Dans le cadre d'**« Action Cœur de Ville »**, l'objectif est de renforcer durablement l'attractivité du centre-ville, son rayonnement et son rôle stratégique au sein de la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin, et au-delà, au sein de la Communauté d'agglomération Le Cotentin (CAC).

Notre site « Réinventons »

● Situé à proximité immédiate de la mairie déléguée de Cherbourg-Octeville, l'Omnia est proche du port de plaisance et du centre piétonnier et au cœur du périmètre d'intervention envisagé pour l'Opération de revitalisation de Territoire (ORT).

● Le théâtre de l'Omnia est une salle d'une capacité de 250 places, il a été édifié en 1911. Reconstruit en 1951 après l'Occupation, l'établissement privé reste en service comme salle de spectacle jusqu'en 1986, date à laquelle la mairie en fait l'acquisition et transforme les locaux en salle de conférences.

● **Occupation actuelle :** Vacant depuis 2013

Contact

GODET Anaïs

anais.godet@cherbourg.fr
0233878830



Localisation



Frange de ville
12 et 14, rue de la Paix
50100 Cherbourg-en-Cotentin

Nombre d'habitants

81000

Référence cadastrale

BC328

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Propriétaire actuel : Ville de Cherbourg-en-Cotentin

SUPERFICIE

Surface parcelle : 432 m²
Surface de plancher : 632 m²
Emprise au sol du bâti : 416 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Communauté d'agglomération Le Cotentin
Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP)

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Un diagnostic réalisé par SOCOTEC en 2013 relève : « L'exploitation de l'établissement à long terme passera obligatoirement par une tranche de travaux incluant le changement de plafond ».

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Zone UAa - Bâtiment situé dans le périmètre protégé des Monuments historiques de la basilique Trinité (à noter : des fresques intérieures sont labellisées « Patrimoine XX^e siècle »).

POINTS DE VIGILANCE

Programme de travaux de réhabilitation et de mise aux normes : accessibilité, sécurité et thermique.



FÉCAMP

Théâtre et halle Maurice-Sadorge

76 – Seine-Maritime

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Une nouvelle construction exemplaire à caractère réversible et multifonctionnel combinant de l'habitat, des commerces (bar, restaurant) et des services (crèche), tiers lieu ou espace de coworking

Nos atouts

- Contexte urbain :

Avec plus de 19 000 habitants, Fécamp est le deuxième pôle d'équipements du département après Le Havre. La ville structure le territoire des Hautes Falaises, rural et agricole. Avec 8 000 emplois environ, soit 75 % des emplois de l'agglomération, Fécamp constitue le moteur du développement local du territoire. Son économie,

historiquement liée au port, à la construction navale et à la pêche notamment, est aujourd'hui tournée vers les services.

- Ambition « Action Cœur de Ville » : La ville ambitionne de renforcer son attractivité globale en termes de développement économique et d'actions en faveur du logement, de services à la population et du tourisme.

Notre site « Réinventons »

- Le bâti se situe au cœur de la place Bellet qui a fait l'objet de nombreuses modifications au cours des dernières années. Ce bâtiment de grande emprise au sol est situé à proximité d'un patrimoine bâti de qualité avec des bâtiments remarquables tels que la Poste, le Tribunal de commerce et le « grand magasin » de style XIX^e siècle. Le site se situe quant à lui au centre du périmètre d'Opération de Revitalisation de territoire, en cours d'élaboration.

- La construction est composée d'une couverture terrasse, de tôle fibre-ciment, d'une ossature béton armé poteaux-poutres. Ce bâtiment, propriété de la Ville de Fécamp, abrite actuellement un marché de producteurs fermiers dit « Halle au beurre », 13 cases commerciales dont 7 vacantes ou résiliables à court terme et le cinéma Le Grand Large, qui occupe à lui seul 3 875,20 m².

- Occupation actuelle : Halle abritant un marché de producteurs, des commerces et un cinéma

Contact

MARZOLF Christelle

christelle.marzolf@ville-fecamp.fr
02 35 10 60 01



Localisation



Cœur de ville
Place Adolphe-Bellet
76400 Fécamp

Nombre d'habitants

19 300

Référence cadastrale

BE n° DP2

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Propriétaire : commune de Fécamp

SUPERFICIE

Surface de plancher actuelle : 4 651 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Établissement public foncier
Normandie
Foncière d'immobilier commercial
Agglomération Fécamp Caux Littoral
Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement
Cerema

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Une étude de faisabilité est actuellement en cours pour le transfert du cinéma dans une ancienne friche commerciale située à 300 mètres environ.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Site Patrimonial Remarquable (SPR) car la parcelle est située dans le centre historique.

POINTS DE VIGILANCE

Bâtiment qui nécessite des travaux de rénovation extérieure, de restructuration des espaces et de mise aux normes, notamment celle de l'accessibilité.

Déconstruction envisagée, pour libérer l'emprise foncière (budget prévisionnel : 380 K€)



TULLE

Îlot Maison

19 – Corrèze

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Locaux commerciaux, bureaux mutables, logements intergénérationnels

Nos atouts

- Contexte urbain :

Ville-centre de la communauté d'agglomération près de 45000 habitants et préfecture de la Corrèze, Tulle est la troisième ville du Limousin. Elle est située à une heure de Limoges. Tulle s'étale sur plusieurs kilomètres le long de la rivière Corrèze, encaissée entre des quais, mêlant quartiers anciens et modernes. Une vacance importante de commerces et d'habitats offre à la ville un potentiel foncier qu'elle a entrepris de mettre à profit dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville ».

- Ambition « Action Cœur de Ville » :

La Ville de Tulle a cosigné avec la Communauté d'agglomération Tulle Agglo le 28 septembre 2018 la convention-cadre « Action Cœur de Ville ». Ensemble, elles se sont engagées à établir un diagnostic sur une durée de 12 mois qui devra déboucher sur la proposition d'un projet décliné en fiches actions, la mise en place d'une stratégie, la mise en cohérence et la révision des documents de planification, l'établissement d'un plan de financement et d'un planning.

Notre site « Réinventons »

L'îlot « Maison », situé au cœur du centre-historique de la Ville, est desservi par l'avenue Jean-Jaurès, qui relie les deux pôles principaux que sont le centre ancien et l'artère commerçante Victor-Hugo. La rue Jean-Jaurès, réaménagée depuis 18 mois, est désormais piétonne. Elle dessert, malgré de nombreux locaux vacants, des commerces et des services de proximité (pharmacie, épicerie, boulangerie, banques, médecins...). L'îlot

« Maison » est mitoyen de la plateforme d'accès au parvis de la cité administrative.

- Le bien immobilier est constitué de 3 immeubles de 5 niveaux, accolés et alignés sur la rue, de styles architecturaux peu homogènes et sans qualité particulière les destinant peut-être à la démolition.

Occupation actuelle : 4 locaux commerciaux sur 5 vacants, 2 logements occupés.

Contact

MADIES Karine

karine.madies@ville-tulle.fr
Tel : 05 55 21 73 39



Localisation



Cœur de ville
17, 19 et 19 bis, avenue
Jean-Jaurès
19 000 Tulle

Nombre d'habitants

15 200

Référence cadastrale

AW 119, AW 121, AW 122, AW 192
et AW 208

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Acquisition en cours par l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 255 m²
Emprise au sol du bâti : 255 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Établissement public foncier Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude de programmation urbaine sur le cœur de ville (en cours)
Diagnostic commercial engagé (en cours)
Étude pré-opérationnelle de l'habitat (en cours)
Études de préfaisabilité d'emprises foncières sur rue Jean-Jaurès et avenue Victor-Hugo (EPFNA)
Mission d'assistance et de conseil pour concertation participative (en cours)

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) : les parcelles y sont identifiées comme des constructions représentatives d'un style ou d'une période, ou de valeur archéologique. Leur démolition est autorisée sous réserves.

POINTS DE VIGILANCE

Accessibilité au parvis de la cité administrative à préserver.
Déclivité importante à prendre en compte.



GUÉRET

Îlot Carnot

23 – Creuse

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Dominante habitat intergénérationnel, commerce et liaison piétonne

Nos atouts

- Contexte urbain :

La Ville de Guéret est le pôle urbain central de la Communauté d'agglomération du Grand Guéret. Elle regroupe 45,9 % de la population du territoire intercommunal, et concentre une grande partie des commerces et services du bassin de population. Elle est marquée par le vieillissement de sa population, ce qui a des effets sur la consommation, et le commerce. L'offre de commerce s'est néanmoins développée en périphérie alors qu'elle a tendance à s'éroder en centre-ville, où elle peine à se renouveler et se moderniser.

Toutefois, l'arrivée de nouvelles enseignes montre que le rebond est possible.

Ambition « Action Cœur de Ville » : Le projet « Action Cœur de Ville » se nourrit largement des orientations d'actions du projet de développement territorial portées par la Communauté d'agglomération, et la Communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche et de « Guéret 2040 » qui place la redynamisation du centre-ville de Guéret comme priorité, afin de retrouver un centre attractif, moteur économique, de consommation et de la vie sociale et culturelle de la ville et du territoire.

Notre site « Réinventons »

- L'îlot Carnot, situé entre la place Bonnyaud et la Grand-Rue, occupe une place stratégique dans l'hyper centre, à la limite entre le centre historique et de l'extension plus récente. Localisé au sein du secteur prioritaire de l'« Action Cœur de Ville », et du périmètre de l'Opération de revitalisation de territoire, il bénéficiera directement du grand projet d'aménagement urbain de la place Bonnyaud qui vise à conforter les circulations douces, la commercialité et le cadre de vie urbain. L'îlot Carnot bénéficiera également du programme qui s'engage de revalorisation des immeubles de l'aire piétonne

commerçante (rénovation des façades et immeubles) et de la requalification en cours du musée (situé à 350 mètres). Ainsi le projet prendra place au sein d'un espace environnant revalorisé offrant un cadre de vie attractif.

- Cet îlot est composé de 3 immeubles (R+2 maximum); 2 sont inoccupés et très dégradés, le troisième n'est occupé que partiellement et sera prochainement inoccupé (départ de l'antenne du Conseil régional). Enfin, une friche non construite constitue la dernière parcelle. L'ensemble est sans valeur architecturale ni patrimoniale particulière.

Occupation actuelle : Majoritairement vacant

Contact

GERMAIN Pascal

pascal.germain@ville-gueret.fr
05 87 56 30 07



Localisation



Cœur de ville
1 bis, rue du Prat
4, 6, 8 boulevard Carnot
23000 Guéret

Nombre d'habitants

13 500

Référence cadastrale

BE 64, BE 65, BE 66, BE 67

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

En cours d'acquisition par l'Établissement public foncier Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 713 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Conseil régional Nouvelle Aquitaine
Communauté d'agglomération du Grand Guéret
Établissement public foncier Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)
Banque des territoires

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude de faisabilité urbaine et architecturale (2018)
Diagnostic prévu pour établir la présence d'amiante ou pollution

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Périmètre de protection des abords de monuments historiques
Opération programmée d'amélioration de l'habitat - Renouvellement urbain (OPAH-RU) en cours de finalisation



LIBOURNE

16, quai de l'Isle

33 – Gironde

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Logements pour jeunes étudiants, offre de services adaptés, rez-de-chaussée actif

Nos atouts

- Contexte urbain :

La Ville de Libourne, située à une demi-heure de Bordeaux, s'inscrit depuis quatre ans dans une nouvelle dynamique portée par le projet urbain « Libourne 2025 – La Confluence ». Elle a ainsi engagé des transformations profondes. Dans ce contexte, l'action publique est guidée par la volonté de saisir de la situation géographique péri métropolitaine à Bordeaux, pour en tirer parti tout en révélant un patrimoine urbain et paysager qui lui est propre. Dans cet objectif, les actions sont centrées principalement sur le cœur de ville en investissant cinq sites qui doivent permettre une

redynamisation globale qui pourra profiter à tous.

Ambition « Action Cœur de Ville » : Les ambitions portées par Libourne dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville » répondent à plusieurs enjeux. On peut citer entre autres le besoin pour la Ville de fournir une offre face à la forte attractivité du territoire libournais. Il s'agit aussi de lutter contre le mal-logement et le logement indigne qui s'est développé dans le centre-ville tout en rénovant les espaces publics centraux. L'ambition réside également dans le développement de l'accueil et des parcours touristiques susceptibles de compléter l'offre d'emploi du territoire.

Notre site « Réinventons »

- Le site proposé est implanté dans le cœur historique de Libourne, le long du quai de l'Isle qui a été rénové. Situé sur l'une des entrées du Cœur de Bastide, au débouché du pont de Fronsac, il bénéficie d'une excellente visibilité. D'autre part, il permet de rejoindre rapidement la place centrale

de la Bastide, la place Abel-Surchamp, ainsi que la gare en 10 minutes à pied.

- Le 16, quai de l'Isle occupe deux parcelles. Il s'agit d'un ancien hôtel sur R+1, avec espace de restauration au rez-de-chaussée et huit chambres à l'étage.

Occupation actuelle : Vacant depuis plusieurs années

Contact

MACHELON Blandine

b.machelon@mairie-libourne.fr
0642042698



Localisation



Centre-ville
16, quai de l'Isle
33500 Libourne

Nombre d'habitants
25 000

Référence cadastrale
CO 147, CO 148

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Acquisition en cours par l'établissement Public foncier Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 380 m²
Surface de plancher : 649 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Communauté d'agglomération du Libournais (CALI)
Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA), Banque des territoires

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Site patrimonial remarquable (SPR)



MONT-DE-MARSAN

Les Nouvelles Galeries

40 – Landes

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Commerces, de l'habitat, des activités.

Nos atouts

- Contexte urbain :

Mont-de-Marsan dispose d'atouts comme son tissu économique environnant, ses laboratoires de recherche, ses ressources naturelles (agriculture, sylviculture, géothermie...) mais également sa dynamique associative et culturelle. La Ville fait aujourd'hui face à de nombreux défis

notamment en matière d'habitat, de commerces et de cadre de vie.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :

La Ville ambitionne dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville » de créer une dynamique commerciale, au travers d'un parcours marchand, de mettre en valeur le patrimoine et de favoriser la production de logements et d'équipements publics structurants.

Notre site « Réinventons »

- Situé au niveau des « Quatre Cantons », carrefour commerçant du centre-ville, ce bâtiment, aujourd'hui disponible à la vente, accueillait autrefois l'établissement « les Nouvelles Galeries ». Il est aujourd'hui placé en périphérie Monuments historiques, au cœur du futur parcours marchand en cours de réalisation dans le cadre d'Action Cœur de Ville.

- Le bâtiment a été créé dans les années 1900 et a été rénové en 1962. Le site est composé d'un sous-sol et de trois niveaux, sur lequel s'adosse une maison de ville sur deux niveaux et un comble aménageable.

Occupation actuelle :

Vacant

Contact



MICHAUD Franck

franck.michaud@montdemarsan-agglo.fr
05 58 05 32 40/32



Localisation

Cœur de ville
27, rue Léon-Gambetta
40000 Mont-de-Marsan

Nombre d'habitants

32000

Référence cadastrale

Parcelles AB n° 301, 302 et 303

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

En cours d'acquisition

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 3 000 m²
Surface de plancher actuelle : 2 740 m²

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration
Étude urbaine, architecturale et paysagère lancée par la Ville et l'Agglomération.
Études de structures en cours

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Bâtiment situé sur le périmètre des Monuments historiques du centre-ville

POINTS DE VIGILANCE

Exigences réglementaires en matière de charges et de sécurité incendie



MARMANDE-TONNEINS

Les Nouvelles Galeries

47 – Lot-et-Garonne

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Réaliser un programme mixte et intergénérationnel composé d'habitat en étages et d'activités en rez-de-chaussée pour participer à l'attractivité résidentielle et commerciale de l'axe Gare-Garonne

Nos atouts

Contexte urbain :

Marmande et Tonneins ont une fonction de centralité pour le Val de Garonne et, plus largement, pour leur bassin de vie. Elles constituent un maillon indispensable de la structuration du territoire et un pôle d'équilibre entre le binôme Agen/Villeneuve-sur-Lot et la Métropole bordelaise. Pour Marmande, le nouveau pôle multimodal de la gare, l'organisation d'événements et la concentration de l'emploi sont de nature à redynamiser l'artère commerciale Charles-de-Gaulle depuis la gare.

Ambition « Action Cœur de Ville » :
« Action Cœur de Ville » s'inscrit dans la continuité de ce que Marmande et Tonneins ont déjà engagé en faveur de leurs coeurs de villes. Ce dispositif donne une dimension supplémentaire aux stratégies de revitalisation des centres-villes, en cours sur le territoire. Les 2 sites présentent des problématiques similaires qui appellent un retour d'attractivité résidentielle et commerciale de leur centre-ville et en particulier de leur axe « Gare Garonne ».

Notre site « Réinventons »

Le premier îlot, objet de l'appel à projet « Réinventons nos coeurs de ville », est situé à l'entrée du cœur de la ville de Marmande, et sur l'axe stratégique : l'axe « Gare-Garonne ». Il se situe à l'alignement de la route départementale n° 813 (boulevard Fourcade), à l'entrée de l'artère principale et commerciale du centre-ville de Marmande (rue Charles-de-Gaulle), et entre le futur pôle d'échange multimodal et le quartier inscrit comme prioritaire dans le cadre de la politique de la ville (quartier de La Gravette).

Le terrain est situé à l'emplacement de l'ancien magasin des « Nouvelles Galeries », fermé et inoccupé depuis un peu plus de quinze ans. L'îlot donne directement sur le boulevard Fourcade à l'ouest et sur la rue Gillet à l'est. Les limites nord et sud du terrain sont occupées par des constructions existantes, un immeuble abritant un organisme bancaire en rez-de-chaussée et des logements locatifs à l'étage au nord et un immeuble abritant un commerce vacant et des logements à l'étage au sud.

Occupation actuelle : Vacant depuis plus de 15 ans

Contact

VAULTIER Sophie

svaultier@vg-agglo.com
06 36 41 99 90



Localisation



Cœur de ville
48, 46, 44, 42, boulevard
Fourcade
47200 Marmande

Nombre d'habitants

18 000

Référence cadastrale

EM 360, EM 361, EM 362, EM 471 (rez-de-chaussée uniquement),
EM 472, EM 473, EM 474

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Maîtrise totale au 1^{er} trim. 2020 avec l'appui de l'EPF Nouvelle-Aquitaine

SUPERFICIE

Surface de plancher actuelle : 3140 m² dont 3 000 m² affectées au commerce et 140 m² à l'habitation

PARTENAIRES

SEM 47
SEM du Pays Marmandais (SEMPAM)

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Secteur orientation d'aménagement et de programmation « Commerce »

Périmètre de protection des abords de Monument historique

Projet de Site patrimonial remarquable (SPR)

Zone de bruit

Zone UA et PLU en cours de révision, approbation pour fin 2019

POINTS DE VIGILANCE

La profondeur importante de l'îlot oblige les concepteurs à une attention particulière pour garantir la pénétration de la lumière naturelle en différents points du futur programme.

Ce site fonctionnera en binôme avec le « Gitem ».

**Contact****VAULTIER Sophie**svaultier@vg-agglo.com
06 36 41 99 90

MARMANDE-TONNEINS

Le « GITEM »

47 – Lot-et-Garonne

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Habitat à vocation touristique, et développement économique et commercial qui contribuera à redynamiser l'offre et à revaloriser la dimension patrimoniale et paysagère du site : « Le belvédère sur la Garonne »

— Nos atouts

- **Contexte urbain :**

Marmande et Tonneins ont une fonction de centralité pour le Val de Garonne et, plus largement, pour leur bassin de vie. Elles constituent un maillon indispensable de la structuration du territoire de Val de Garonne et un pôle d'équilibre entre le binôme Agen/Villeneuve-sur-Lot et la métropole bordelaise.

Pour Tonneins, le développement touristique a été identifié comme un des leviers dans la redynamisation de son centre-ville; Tonneins travaille à développer des activités et des circuits autour de la Garonne et de l'histoire de la ville.

- **Ambition « Action Cœur de Ville » :**

Action « Cœur de Ville » s'inscrit dans la continuité de ce que Marmande et Tonneins ont déjà pu engager en faveur de leurs coeurs de villes. Ce dispositif leur permet de donner une dimension supplémentaire aux stratégies de revitalisation des centres-villes, en cours de mise en œuvre sur le territoire. Les 2 sites de Tonneins et Marmande présentent des problématiques similaires qui appellent un retour d'attractivité résidentielle et commerciale de leur centre-ville et en particulier de leur axe « Gare Garonne ».

— Notre site « Réinventons »

● L'îlot est situé sur l'axe stratégique « Gare-Garonne » de Tonneins, au cœur du centre ancien et de l'artère commerciale, avec une vue imprenable sur la Garonne, en particulier depuis un balcon et une terrasse.

● îlot de bâtiments à R+1, élevé sur une cave (250 m²) actuellement aménagée en salle de cinéma et en pièces de stockage. Les rez-de-chaussée sont destinés au commerce et les étages à de l'habitation.

— Occupation actuelle :

Vacant depuis 2018

Localisation



Centre-ville
Place Jean-Jaurès
47400 Tonneins

Nombre d'habitants

9 055

Référence cadastrale

AL 496; AL 494

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Maîtrise totale au 1^{er} trim. 2020 avec l'appui de l'EPF Nouvelle-Aquitaine

SUPERFICIE

Superficie parcelle : 332 m²
Surface de plancher actuelle : 973 m²
320 m² de surface commerciale
200 m² pour un duplex actuellement aménagé avec balcons et terrasses
240 m² pour un autre duplex situé au-dessus du commerce GITEM

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Tous les partenaires institutionnels et financeurs du programme « Action Cœur de Ville », mais également EPF Nouvelle Aquitaine; CAUE 47; Conseils de quartier; Conseils citoyens; bailleurs sociaux Habitals et Ciliopée; Chambres consulaires; SEM etc.

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Les diagnostics réalisés ne sont pas disponibles à ce jour. La classe énergétique de l'îlot (le diagnostic énergétique) est cependant connue.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Zone Uaa

Le changement de destination des rez-de-chaussée commerciaux y est interdit. L'ensemble immobilier se situe dans le périmètre des abords de Monuments historiques (AC1) et dans le site inscrit (Servitude AC2).

POINTS DE VIGILANCE

Site inscrit dans une zone de vestiges archéologiques
PLU en cours de révision, approbation prévue pour début d'année 2020
Élaboration d'un futur Périmètre délimité des abords (PDA)
Ce site fonctionnera en binôme avec les Nouvelles Galeries.



PAU

Îlot Joffre

64 – Pyrénées-Atlantiques

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

**Ensemble commercial de centre-ville pour la galerie Joffre.
Logements pour familles pour les deux immeubles.**

Nos atouts

- Contexte urbain :

Pour relever le défi de redynamisation du centre, la Ville de Pau a défini un projet urbain intitulé « Pau 2030, imaginons la ville de demain », articulé autour de 3 axes :
 • conforter les qualités des paysages et cadre de vie tout en pensant les constructions neuves;
 • promouvoir de nouveaux modes de déplacement comme alternative à la voiture individuelle pour vivre et habiter le territoire autrement;
 • développer une action forte sur le centre-ville, levier majeur d'attractivité.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :

Le projet « Action Cœur de Ville » se décline en cinq axes :
 • offrir un cadre de vie désirable par la mise en valeur de la ville jardin du XXI^e siècle;
 • profiter d'un marché attractif et accessible pour donner envie d'habiter
 • faire du centre-ville une adresse pour entreprendre;
 • provoquer le plaisir de se déplacer en ville;
 • réconcilier attractivité métropolitaine et besoin de proximité.

Notre site « Réinventons »

Le site de l'îlot Joffre consiste en 2 parcelles distinctes, non contiguës, situées de part et d'autre de la rue Joffre, dans l'espace piéton du centre-ville. À mi-chemin entre le centre historique et la place Clemenceau, principale centralité du cœur de ville, l'îlot Joffre bénéficie d'un flux piéton important (entre 5000 et 8000 passants quotidiens).

La galerie Joffre, gérée en copropriété, est une galerie commerciale en rez-de-chaussée d'un immeuble de logements datant des années 1960, desservie par 2 rues. Elle abrite environ 20 lots de surfaces comprises entre 30 et 80 m². L'immeuble Saint-Louis abrite, dans un bâtiment datant du XIX^e siècle, un cinéma désaffecté de 5 salles en rez-de-chaussée et en étages, et un sous-sol.

Occupation actuelle : Occupée provisoirement par un collectif d'artistes et des artisans, titulaires de conventions d'occupation précaire. L'immeuble Saint-Louis est vacant depuis plus de 10 ans et destiné à être démolie.

Contact

BUAT Claire

c.buat@agglo-pau.fr
05 59 80 74 75 ou 07 86 39 29 81



Localisation



Cœur de ville
10, rue Joffre
et 12, rue Saint-Louis
64000 Pau

Nombre d'habitants

77 600

Référence cadastrale

Galerie Joffre : BY 153
Immeuble Saint-Louis : BY 227

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Galerie Joffre : la Société immobilière et d'aménagement du Béarn (SIAB) est propriétaire de 19 lots sur 23; la circulation centrale de la galerie appartient à la copropriété.
Immeuble Saint-Louis : il appartient à la Ville.

SUPERFICIE

Surface de plancher totale galerie Joffre : 712 m²
Surface de plancher totale immeuble Saint-Louis : 1120 m² dont 470 m² en RDC

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Société immobilière du Béarn (SIAB)
Banque des territoires et l'EPARECA partenaires potentiels

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude relative à l'état du marché tertiaire du centre-ville palois (2018)
Stratégie commerciale de Pau (2015)
Faisabilité aménagement de la galerie Joffre (2018)

POINTS DE VIGILANCE

Déclivité importante entre les deux entrées rue Joffre et rue des Cordeliers.



CHÂTELLERAULT

14, place Dupleix

86 – Vienne

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Commerces et/ou hôtel et/ou logements

Nos atouts

Contexte urbain :

Crée en 2017, la Communauté d'agglomération de Grand Châtellerault regroupe 47 communes pour 86 000 habitants (20 % de la Vienne). Un projet de territoire dédié aux actions d'aménagement et de développement sur les 10 prochaines années a été élaboré et validé fin 2018.

Ambition « Action Cœur de Ville »

Dans le cadre du plan « Action Cœur de Ville », les opérations menées sont laboutissement de plusieurs années

de réflexion et de projets en faveur de la redynamisation du centre-ville : en 2004, une concession publique d'aménagement (CPA) a permis de restaurer des espaces publics, des équipements structurants et de cureter des îlots dégradés; en 2014, un manager de centre-ville a été recruté pour être au plus près des besoins des commerçants et des projets des porteurs d'activités économiques; en 2017, une convention-cadre « Centre-ville de demain » a été signée entre la Communauté d'agglomération, la Caisse des dépôts et la Ville.

Notre site « Réinventons »

- L'îlot proposé se situe en plein centre-ville ancien, à un emplacement stratégique de la place des Halles Dupleix. Il est à l'articulation entre les quais de Vienne réhabilités et le boulevard Blossac, axe commerçant le plus dynamique de la ville. Il se situe dans le futur périmètre d'Opération de revitalisation de territoire (ORT) ainsi que dans la future Opération programmée d'amélioration de l'habitat-renouvellement urbain (OPAH-RU, juin 2019).

- Le site est accessible par 3 adresses : la place Dupleix, la rue Noire et la rue Sainte-Marthe. L'ensemble immobilier est ancien, plutôt vétuste et à certains endroits dégradé. L'ensemble des bâtiments s'articule autour d'une cour centrale permettant la circulation entre chaque bâtiment. Une partie des immeubles présente un intérêt architectural et urbain; à noter que le bâtiment numéroté au 14 place Dupleix (ancienne quincaillerie Quillet) possède une façade dans l'esprit Art Nouveau.

Occupation actuelle : Vacant

Contact

CHAMPAGNE Céline

celine.champagne@grand-châtellerault.fr
05 49 20 20 38



Localisation



Cœur de ville
14, place Dupleix
86100 Châtellerault

Nombre d'habitants

31 772

Référence cadastrale

CV 112

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

en cours d'acquisition par EPFNA

SUPERFICIE

Surface parcelle : 747 M²
Surface de plancher : 800 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Communauté d'agglomération
Grand Châtellerault
Établissement public foncier Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)
Banque des territoires

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude d'identification des immeubles stratégiques (2018)
Étude du potentiel commercial de Grand Châtellerault

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Site patrimonial remarquable
Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)
Périmètre de diversité commerciale (PDC)
Périmètre archéologique zone A

POINTS DE VIGILANCE

Le changement de destination des rez-de-chaussée commerciaux est interdit le long des voies principales.



LIMOGES

Îlot Élie-Berthet

87 – Haute-Vienne

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

**Dominante habitat avec développement économique
Commerces et/ou activités tertiaires en rez-de-chaussée qui prennent
en compte les nouveaux modes de consommation et de travail**

Nos atouts

- Contexte urbain :**
Préfecture de la Haute-Vienne, Limoges accueille un tiers des habitants du département de la Haute-Vienne. Ville romaine à ses origines, ses 2000 ans d'histoire et ses savoir-faire dans les arts du feu ont durablement assis sa réputation de capitale européenne de la porcelaine et façonné son territoire aujourd'hui riche en architecture et en paysage urbains, justifiant sa labellisation Ville d'Art et d'Histoire et son inscription

en novembre 2017 au réseau des Villes créatives de l'Unesco.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :**
Dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », la Ville a démontré sa volonté de développer une opération habitat exemplaire avec un programme offrant des réponses au changement climatique et à la transition énergétique (démarche volontariste de développement durable, développement de solutions connectées pour mieux contrôler les dépenses).

Notre site « Réinventons »

- L'opération sera menée sur l'îlot Élie-Berthet. Le site constitue une « dent creuse » au cœur de l'hypercentre. Pleinement intégré dans le périmètre à l'étude de l'Opération de revitalisation de territoire, le site est implanté au cœur du centre commerçant et bénéficie dans un rayon de 800 mètres de l'ensemble des services publics de la ville.

- Le foncier accueille 3 bâtiments inoccupés et dégradés, initialement destinés à la destruction. En situation d'attente de la réalisation d'un programme immobilier, la SELI a créé sur le site un parking public d'une trentaine de places et dont la gestion a été confiée à un opérateur privé. Ce parking enregistre un fort taux d'utilisation, notamment sur des durées courtes.

- Occupation actuelle :** Vacants
Parking d'une trentaine de places

Contact



FOURGNAUD Frédéric

frederic_fourgnaud@ville-limoges.fr
05 55 45 98 90



Localisation

Cœur de ville
30 à 36, rue Élie-Berthet,
87000 Limoges

Nombre d'habitants

134 500

Référence cadastrale

16 parcelles :
DY 182 - DY 185 - DY 187 - DY 191 -
DY 192 - DY 469 - DY 470 - DY 482 - DY
514 - DY 515 - DY 517 - DY 518 - DY 533 -
DY 534 - DY 575 - DY 576

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Partielle, 2 propriétaires :

- Ville de Limoges (pour la parcelle DY 482)
- Société d'équipement du Limousin (pour le reste des parcelles) dans le cadre d'une concession d'aménagement courant jusqu'en juillet 2019

SUPERFICIE :

Surfaces parcelles : 1 514 m²

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Site classé en Zone P1 à la Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager valant Site patrimonial remarquable Servitudes de vue

POINTS DE VIGILANCE

Capacités de construction contraintes par les servitudes de vue et la configuration des lieux



PAMIERS

Îlot La Providence Site des Trois-Pigeons

09 – Ariège

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Requalification de 5 immeubles avec un programme mixte d'activités : économie, innovation, patrimoine, habitat pour jeunes actifs ou étudiants, activités culturelles et alternatives

Nos atouts

- Contexte urbain :** Pamiers ville de sous-préfecture, bénéficie d'une localisation stratégique, avantageée par les nombreux axes de communication existants. Pôle majeur structurant du département, Pamiers est la locomotive ariégeoise sur le plan de la démographie et du nombre d'entreprises présentes en son sein ; ville-centre de la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées (CCPAP), 35 communes, près de 40 000 habitants. Elle est sous influence de l'aire urbaine de Toulouse.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :** Le programme « Action Cœur de Ville » a permis de conforter et de structurer la stratégie globale de renouvellement urbain à horizon 2030. D'une durée de 7 ans, ce programme vise à conforter/attirer les ménages dans les logements en centre-ville, redonner de la force au tissu commercial et économique, favoriser la mobilité professionnelle pour développer l'emploi dans les entreprises du territoire, améliorer la qualité de vie, favoriser l'innovation et l'expérimentation.

Notre site « Réinventons »

- Le site de projet s'inscrit dans l'entité centrale « Cœur de vie commercial et récréatif de l'hyper-centre » qui articule les parties nord et sud du centre historique. Une des ambitions du site est d'assurer les liens est-ouest entre le quartier de la gare et le pôle industriel et nord-sud au cœur du centre historique.

- Le site est composé de 5 entités :
 - La place des Trois-Pigeons;
 - Un bâti patrimonial dénommé « La Providence » + 2 immeubles contigus;
 - Deux immeubles sur passage;
 - Un terrain nu (constructible);
 - Un terrain issu du découpage parcellaire d'une propriété, et un immeuble.

Occupation actuelle :

Vacants ou occupations précaires

Contact

JEGARD Erwan

erwan.jegard@ccpap.fr
06 67 93 26 89



Localisation



Cœur de ville
25, 27, 29, 11 et 13, rue
Gabriel-Péri
et 21, rue des Carmes,
angle de la rue Carmes/
Jean-Durroux
et angle rue des 3
Pigeons/passage Major

Nombre d'habitants

15 300

Référence cadastrale

K 1328, 1329, 1337 pour partie, 1357 et 2848, K 1337, K 1338 et K 1339 K 1331, K 1330, K 1322, 1323, 1326, 3151, 3153, et 3155, K 1361, K 1360 et K1382, et K1359

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Propriété de la Ville, ou en cours d'acquisition ou en cours de déclassement pour le domaine public de la Ville

SUPERFICIE

Surface de plancher actuelle : 2560 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Les membres du Comité de projet Cœur de Ville et la Ville de Pamiers Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Études réalisées :

Perspectives et vues en plan du bâtiment de la Providence
Étude des 3 pigeons : rapport final
Plan Guide stratégique « ANRU » et
Synthèse stratégique
Liste des MH et Plan de servitude des abords
Études en cours :
Relevés 3D des biens immobiliers
+ diagnostics visuels et relevés topos
géomètre sur terrains nus constructibles

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Périmètre de protection des Monuments historiques

Périmètre des sites archéologiques connus

Servitude de protection des liaisons hertziennes

POINTS DE VIGILANCE

Servitudes de passages



REVEL

Îlot des Trois Grâces

31 – Haute-Garonne

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Logements et commerces

Nos atouts

- Contexte urbain :** Revel, bastide médiévale, l'un des cinq pôles majeurs du Pays Laurageais, et ville-centre de la Communauté de communes Laurageais Revel Sorezois (28 communes) accueille 49 % des nouveaux habitants de la communauté de communes.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :** L'enjeu principal exposé dans la convention « Action Cœur de Ville » consiste en l'adaptation du centre-ville historique aux nouveaux usages, en termes de logement, commerce de proximité, accessibilité et mobilité.

Notre site « Réinventons »

- Porte d'entrée nord de la bastide historique de Revel, dans l'axe de la route départementale 662 reliant Revel à Castres, l'îlot des Trois Grâces constitue une pièce majeure de la structure urbaine de la ville.
- L'îlot est composé de plusieurs parcelles bâties, comprenant des cours à l'intérieur de l'îlot.

Il est desservi par le boulevard Gambetta, et par la rue Victor-Hugo, axe réhabilité dans le cadre du programme de requalification des espaces publics du centre-ville (automne 2019). Il est situé au cœur du périmètre de l'opération collective bénéficiant du Fonds d'intervention pour les services l'artisanat et le commerce (FISAC).

- Occupation actuelle :** Trois commerces dont un vacant
Logements vacants

Contact

GIROD LÉA

lgirod@mairie-revel.fr
05 67 16 17 97



Localisation



Cœur de ville
33, boulevard Gambetta
28 et 30, rue Victor-Hugo
31250 Revel

Nombre d'habitants

10 000

Référence cadastrale

28, rue Victor-Hugo (AB 410)
33, bd Gambetta (AB 953)
et 30, rue Victor Hugo (AB 409)

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

AB 410, et AB 953 : maîtrise foncière par EPF d'Occitanie / AB 409 : maîtrise foncière en cours par EPF d'Occitanie-maîtrise foncière complète juillet 2019

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 492 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Établissement public foncier d'Occitanie
Communauté de communes Laurageais Revel Sorezois

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude réalisée par l'Observatoire du commerce et de la consommation, CCI de Midi-Pyrénées (2014)
PLUI en cours d'étude-approuvé en 2021
Étude d'Aire de valorisation et de mise en valeur de l'architecture (AVAP) réalisée (aujourd'hui Site patrimonial remarquable)
Étude stratégique Action Cœur de Ville en cours (s'achève septembre 2019)

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

L'îlot des Trois Grâces est situé en zone Ua du PLU et inclus dans le futur périmètre du Site patrimonial remarquable (SPR en cours d'approbation).



CAHORS

Le Palais de Via

46 – Lot

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Programme mixte : logements, hôtellerie, restauration, équipement/ espace publics, commerces à valeur « terroir et art de vivre »

Nos atouts

- Contexte urbain :

Ville-centre de l'agglomération (Grand Cahors : 43 435 habitants), Cahors préfecture du Lot, joue un rôle de ville moyenne d'équilibre. Depuis 2008, Cahors est engagée dans un projet urbain de reconstruction de la ville.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :

Le projet « Cahors Cœur d'Agglo », objet de la convention « Action Cœur de Ville », vise à attirer et fixer en centre-ville plusieurs cibles : nouvelles familles, activités, de nouveaux actifs, consommateurs, touristes, étudiants...

Notre site « Réinventons »

- Le Palais de Via est situé au cœur du centre historique de Cahors et du périmètre de l'Opération de revitalisation de territoire, dans la boucle du Lot. La présence de la tour médiévale en fait un repère visuel dans la ville. Au Palais de Via est associé le bâtiment des Mutuelles.

constructions, depuis des vestiges médiévaux du Palais jusqu'à l'édifice sur rue (XIX^e siècle) qui a accueilli la prison départementale avec des ajouts du XX^e siècle. Le bâtiment des Mutuelles (XVI^e et XVII^e siècles) au bord du Lot et en contrebas du Palais de Via, est stratégique pour la requalification du Palais de Via.

- Le site se présente aujourd'hui comme un assemblage de plusieurs

Occupation actuelle :

Vacants

Contact

BALAT Maryse

mbalat@mairie-cahors.fr
05 65 20 88 75



Localisation



Palais de Via
Rue du Château-du-Roi
Bâtiment des Mutualles
475, quai de Regourd
46000 Cahors

Nombre d'habitants

20500

Référence cadastrale

CD 73 et CD 389, 397, 398, 399, 428, 430, 432, 435, et CD 433, 434 et CD 431

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Le Palais de Via est propriété de l'État. Le bâtiment dit des Mutualles est en cours d'acquisition par l'Établissement public foncier d'Occitanie (EPFO)

SUPERFICIE

Surface parcelle : 3723 m²
Surface de plancher actuelle : 2600 m²
Emprise au sol du bâti : 1970 m² environ

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Urbact Local Group (ULG) de Cahors
Groupe scolaire Saint-Étienne
Association le Piéton de Cahors
École de Chaillot (Paris)

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Potentiel physique urbain de transformation d'un bâtiment (SCET 2014)
Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées : diagnostic de l'ancienne prison dite « Château du Roi » ou « Palais de Via » (2017)
Institut Ergapolis (2018)
Étude de programmation commerciale de la rue du Château-du-Roi (A.I.D. 2018).
Cartographie des réhabilitations en cours ou à venir dans le cadre des volets incitatif et coercitif de l'Opération programmée d'amélioration d'habitat de renouvellement urbain (OPAH-RU).

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Tour inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques
Procédure de classement de l'ensemble des bâtiments en cours
Site localisé en périphérie du Site patrimonial remarquable (SPR)



PERPIGNAN Îlot des Templiers

66 – Pyrénées-Orientales

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Un projet d'habitat participatif ou en autopromotion, autorisant la mixité des fonctions, dans une architecture contemporaine

Nos atouts

- Contexte urbain :

Perpignan est la ville-centre d'une Communauté urbaine de 36 communes et près de 300 000 habitants, 3^e pôle de la région, aux portes de l'Espagne, dotée d'un patrimoine exceptionnel, et bénéficiant d'une croissance démographique élevée. Perpignan Méditerranée Métropole s'est dotée d'un projet de territoire engagé dans le développement durable, l'attractivité, le rayonnement et la solidarité.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :

La convention cadre « Action Cœur de Ville » permet la consolidation pour plusieurs années des actions déjà entreprises. Le développement d'un projet d'habitat innovant contribue à poursuivre les actions de réhabilitation, de reconquête et de reconversion du parc de logements dégradés dans le cœur historique, mais aussi à promouvoir une politique de diversification de l'offre de logements dans le centre ancien. L'objectif est également la lutte contre l'étalement urbain par une gestion économe de la ressource foncière en agissant pour la densification de l'habitat.

Notre site « Réinventons »

- Le projet est situé dans le quartier Saint-Mathieu, ancien quartier de lotissement du XIII^e siècle, dans le centre historique de la ville. Le quartier a conservé un parcellaire étroit et en longueur tout en se densifiant progressivement. L'essentiel des constructions date du XIX^e siècle.

- Le site est constitué de 11 immeubles qui comptent 34 logements. Certains immeubles ont été purgés ou ont bénéficié de travaux de sécurisation mais l'état général revêt un caractère dégradé. Dans le cadre de la 3^e OPAH RU, ces immeubles doivent faire l'objet de programmes visant à favoriser la diversité de la population en promouvant l'accession à la propriété.

- Occupation actuelle :** 32 logements vacants, 2 logements font l'objet d'une procédure d'expulsion des occupants

Contact

LE BRUN Benjamin

lebrun.benjamin@mairie-perpignan.com
04 68 62 37 12.



Localisation



Cœur de ville
19 bis, 21, 23, 25 et 27, rue
du Four-Saint-François
14, et 14 bis, rue de l'Hôpital
41bis, 43, 45, 47, 49 et 51, rue
Arago, 66000 Perpignan

Nombre d'habitants

120 000

Référence cadastrale

AK 187, AK 188, AK 562, AK 191, AK 195,
AK 194, AK 193, AK 192, AK 190, AK 189,
AK 186

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Propriété Ville à l'exclusion d'un lot,
propriété d'un privé

SUPERFICIE :

Surface de plancher actuelle : 1700 m²
Emprise au sol du bâti : 543 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

La Communauté urbaine
L'Ordre des architectes
La Chambre des notaires des
Pyrénées-Orientales
Les associations L'Atelier d'urbanisme,
Habitat participatif 66 et
Eco Habiter 66
Le Réseau national des collectivités
pour l'habitat participatif

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude pour une diversification de
la production de logements dans
le cadre de la modification du
Programme local de l'habitat (PLH)
et du Nouveau Projet national de
renouvellement urbain (NPNU)

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Les règles du Plan de sauvegarde
et de mise en valeur (PSMV) en cours
de révision
Servitudes applicables au Site
patrimonial remarquable

POINTS DE VIGILANCE

Emprise foncière en site archéologique



CHÂTEAUBRIANT

Quartier des Terrasses

44 – Loire-Atlantique

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Développer une offre de logements diversifiée avec de la mixité sociale et intergénérationnelle, des commerces, tout en proposant de nouveaux modes de construction

Nos atouts

Contexte urbain :

Châteaubriant est la ville-centre d'un bassin de vie de 80 000 habitants. Pôle industriel développé, Châteaubriant bénéficie de la proximité de grands pôles urbains tels que Nantes, Rennes et Angers.

Ambition « Action Cœur de Ville » :

Dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », l'ambition des élus est de permettre la reconfiguration de l'offre de l'habitat et celle des commerces en centre-ville afin que ce centre soit actif et habité.

Notre site « Réinventons »

- Situé entre le château et la gare dont il est proche, l'îlot des Terrasses bénéficie d'une place stratégique dans la ville. Il est constitué d'une école, de logements et d'espaces verts.

- L'école des Terrasses, implantée au XIX^e siècle à proximité de la place Charles-de-Gaulle, occupe à elle seule une partie de l'îlot, 7 000 m² environ.

Occupation actuelle :

10 associations dans l'école
Logements privés habités

Contact



GASNIER Maeva

m.gasnier@ville-chateaubriant.fr
0240815204

Localisation



Cœur de ville
2, rue de la Gare
44110 Châteaubriant

Nombre d'habitants

13 000

Référence cadastrale

N° 71-72-221-73-76

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complète

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 8 919 m²

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

PLU en cours de révision (approbation juillet 2019)

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Périmètre de protection des Monuments historiques

POINTS DE VIGILANCE

L'ensemble du site en projet se trouve dans le périmètre protégé du château. Le site est situé à l'intérieur d'une Zone de présomption de prescription archéologique.

Le projet envisagé sera implanté sur une assiette foncière en partie bâtie. Pour chacune de ces constructions existantes, la démolition devra être justifiée. Aucune ne relève d'un classement au titre des Monuments historiques.



CHOLET

La Boule d'Or

49 – Maine-et-Loire

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

**Programme habitat à destination des familles, avec proposition de grands logements et places de stationnement
Commerces ou activités en rez-de-chaussée**

Nos atouts

- Contexte urbain :**
Cholet est le chef-lieu d'arrondissement. Située à proximité immédiate de la Loire-Atlantique, de la Vendée et des Deux-Sèvres, son architecture est fortement influencée par cette situation géographique. Son passé industriel textile a marqué le paysage urbain avec les filatures, les tissages et les blanchisseries.

La ville bénéficie encore aujourd'hui d'un tissu économique dense, avec de nombreuses industries présentes sur le territoire telles que Michelin.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :**
L'ambition de la Ville, dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville » est de développer un centre-ville multifonctionnel, attractif, accueillant logements et activités.

Notre site « Réinventons »

- L'îlot de La Boule d'Or se situe en plein cœur du périmètre prioritaire du centre-ville, à quelques pas de la place centrale (Place Travot), des Arcades Rougé (complexe alliant logements, surface alimentaire, cinéma multiplexe et commerces) et des rues commercantes du centre-ville. L'îlot est imbriqué dans un bâti dense, en face du parvis de l'église Notre-Dame.

- L'îlot de La Boule d'Or est composé de 4 bâtiments distincts, avec différents propriétaires, des occupations et des usages divers :
 - un ancien hôtel-restaurant vétuste;
 - l'ancienne brocante avec des logements et un jardin;
 - un commerce de restauration rapide avec des appartements à l'étage occupés;
 - l'ancien voyagiste (commerce vacant) avec des appartements à l'étage occupés.

- Occupation actuelle :** Hôtel-restaurant inoccupé
Brocante et logements étages inoccupés
Commerce voyagiste vacant et logements étages occupés
Commerce de restauration rapide et logements étages occupés

Contact



BLANCHET Aurélie

ablanchet@choletagglomeration.fr
0244092675

Localisation



Cœur de ville
Rue de la Sardinerie
49300 Cholet

Nombre d'habitants

54000

Référence cadastrale

Ancien hôtel-restaurant : AB 121, AB 122, AB 123
Ancienne brocante : AB 127
Ancien voyagiste : AB 108, AB 118
Commerce restauration rapide : AB 120

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Acquisition en cours de négociation

SUPERFICIE

Surface parcelle : 948 m²
Surface de plancher actuelle approximative : 1950 m²

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude pré-opérationnelle d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU)
Cœur de Ville

Étude de faisabilité économique pour l'ancien hôtel-restaurant et l'ancienne brocante

Étude d'attractivité du centre-ville par le cabinet Lestoux et Associés

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)

POINTS DE VIGILANCE

Bâtiment de l'hôtel-restaurant et brocante insalubres (coût de travaux réhabilitation estimé à 3 M€)



MANOSQUE

La Glacière

04 - Alpes-de-Haute-Provence

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Habitat, développement économique (plateforme entrepreneuriale, pépinière d'entreprises, commerces), activités culturelles et FabLab

Nos atouts

- Contexte urbain :**

Principale ville et capitale économique du département des Alpes-de-Haute-Provence, Manosque rayonne sur un bassin de consommation de plus de 100 000 personnes. Elle dispose d'équipements de qualité tel qu'un pôle santé, une école internationale, un cinéma multiplexe et d'un large panel de services à la population.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :**

Dans le cadre de la convention-cadre « Action Cœur de Ville », la ville propose de réinvestir le centre-ville en s'affranchissant du périmètre circonscrit au cœur historique, communément dénommé « la poire », pour s'étendre jusqu'au quartier de la gare, pôle multimodal en gestation.

Notre site « Réinventons »

- Le bâtiment « La Glacière » est un édifice construit en 1875. Ancienne tannerie puis fabrique de pains de glace et enfin brasserie spécialisée dans les boissons gazeuses, ce bâtiment est resté en activité jusqu'en 1975. Situé à proximité du parking de la Villette, le site bénéficie d'un positionnement stratégique en interface avec le nouveau cinéma et la porte du Soubeyran, entrée nord du centre historique. Il est bordé par des espaces naturels autour du ravin des Couquières.

- Le bâtiment construit en « L » propose 4 niveaux, du rez-de-chaussée aux combles aménageables. Très vétuste, l'état du bâtiment est critique et des travaux sont nécessaires. Le site dispose néanmoins de nombreux atouts puisqu'il bénéficie à ses abords d'un parking, d'une offre de restauration et de commerces à proximité, d'un jardin situé devant le bâtiment et enfin d'une halte routière scolaire.

Occupation actuelle : Locaux associatifs

Contact

MALIK Paul

pmalik@ville-manosque.fr
04 92 70 34 73



Localisation



Cœur de ville
Chemin des Champs-de-Pruniers,
04100 Manosque

Nombre d'habitants

22000

Référence cadastrale

Parcelle BN 42

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Propriétaire actuel : Ville de Manosque

SUPERFICIE

Surface parcelle : 1 946 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Groupe Caisse d'Épargne
Caisse des dépôts et consignations
Chambre de commerce et d'industrie

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Étude en faveur de l'habitat et de la redynamisation commerciale du centre-ville de Manosque livrée par la Chambre de commerce et d'industrie des Alpes-de-Haute-Provence en décembre 2018

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)

Secteur réglementé ZP2

Parcelle située à l'est de l'édifice en zone bleu B8 (aléa moyen) pour le risque inondation/mouvement de terrain du Plan de prévention des risques naturels

Zone sismique II, secteur exposé au risque sismique de moyenne intensité.



BRIANÇON

Caserne militaire Berwick

05 – Hautes-Alpes

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Commerces en rez-de-chaussée, services et hôtellerie

Nos atouts

- Contexte urbain :

Briançon est la sous-préfecture du département des Hautes-Alpes. C'est la ville-centre d'une agglomération de 6 communes. Ses fortifications de Vauban (l'enceinte de la ville, les forts des Salettes, le pont d'Asfeld...) sont inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2008. La Ville mène depuis 2011 un vaste projet de renouvellement urbain au centre de la ville basse, sur une ancienne friche militaire, qui comprend une mixité

des fonctions avec une forte dominante résidentielle : environ 800 logements seront créés dans la ZAC, 76000 m² de surface plancher et une population attendue d'environ 2500 personnes.

- Ambition « Action Cœur de Ville » : Une première opération de renouvellement urbain (RU) a permis de créer la ZAC « Cœur de ville ». Le programme « Action Cœur de Ville » permettra à Briançon de mener le deuxième acte de ce vaste projet, de l'inscrire dans une réflexion globale.

Notre site « Réinventons »

- Le site est constitué d'un bâtiment qui borde la place des casernes, l'avenue du Général-Barbot et les cinémas. Les accès piétons sont multiples pour permettre une arrivée tant par la ville haute que par la ville basse.

- La parcelle accueille une ancienne caserne militaire, bâtiment d'hébergement construit au XVIII^e siècle. Les façades sont en pierre de taille. Le bâtiment est rectangulaire, il comporte 3 étages, le dernier étant constitué de combles aménagés, et possède 2 sous-sols partiels.

Occupation actuelle : Vacant

Contact

DESLANDES Laurence

l.deslandes@mairie-briancon.fr
0492215315



Localisation



Cœur de ville
Avenue du Général-
Barbot
05100 Briançon

Nombre d'habitants

12 400

Référence cadastrale

Parcelle AM 473

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Propriétaire actuel : AREA Région Sud (concessionnaire de la ZAC)

SUPERFICIE

Surface de plancher actuelle : 4140 m²
Emprise au sol du bâti : 1510 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

AREA Région Sud (concessionnaire de la ZAC)

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

La caserne a fait l'objet d'une étude de faisabilité par l'architecte conseil de la ZAC.

La commune dispose d'un Diagnostic amiante avant travaux et d'un Diagnostic plomb ainsi qu'un Diagnostic structure, à disposition des candidats.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le bâtiment est situé en zone blanche du Plan de prévention des risques naturels.

Aucune pollution des sols n'a été identifiée.

POINTS DE VIGILANCE

Parcelle intégrée à une concession d'aménagement
Les travaux de reconversion/réhabilitation du bâtiment devront répondre aux objectifs de la charte « Chantier vert » imposée à tout intervenant dans la ZAC.



LES ABYMES

Commerces du bourg

971 – Guadeloupe

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Développement économique et habitat

Proposer un ensemble immobilier mixte avec commerces en rez-de-chaussée, et bureaux, voire logements dans les étages Possibilité d'introduire une activité nocturne (les activités visées restent à préciser)

Nos atouts

Contexte urbain :

Le centre-ville des Abymes, qui abrite 10 000 habitants, est constitué des quartiers de Dothémare, Bazin, Néréa, etc. et est traversé par l'ex-RN5, considérée comme la colonne vertébrale autour de laquelle s'articule la partie urbaine de la ville. Il se distingue par une forte présence de services et équipements publics (mairie et CCAS, écoles, collèges, salle des fêtes, MJC, stade, gymnase) et de multiples sites à caractère

patrimoniaux (trois mornes emblématiques de la ville, patrimoine Ali Tur, etc.). Il est par ailleurs au contact direct du parc d'activités « La Providence », deuxième pôle économique de l'île.

Ambition « Action Cœur de Ville » : Dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », la Ville ambitionne de redynamiser le centre-ville par l'émergence d'une nouvelle offre commerciale. L'objectif est de faire de cet espace, en vis-à-vis de l'esplanade centrale, un pôle attractif.

Notre site « Réinventons »

La parcelle relative à ce projet de démolition/reconstruction est actuellement bâtie et se trouve au contact direct de l'artère principale du centre-ville, la rue Achille-René-Boisneuf. Elle est située à proximité de divers équipements majeurs du centre-bourg (stade, nouveau centre socio-culturel, esplanade centrale, Mairie à 200 m, maison du tourisme en face, etc.).

La surface correspondant au projet est de l'ordre de 5 000 m². Le site est occupé par un ensemble immobilier de 14 locaux commerciaux construits au début des années 1980 abritant restauration, artisanat (coiffeur, cordonnier, bijoutier, fleuriste, pizzeria, épicerie, etc.), bureaux, et équipement associatif (club de foot). L'ensemble est vétuste et peu dynamique, l'offre ne correspondant plus aux attentes actuelles.

Occupation actuelle : Activités commerciales

Contact



VERDOL Sandra

sverdol@ville-des-abymes.fr
0590234250

Localisation



Cœur de ville
Rue Achille-René-Boisneuf
Les Abymes
Guadeloupe

Nombre d'habitants

54 000

Référence cadastrale

BW 11

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Compleète, propriété de la Ville des Abymes

SUPERFICIE

Surface parcelle : 51 618 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

Établissement public foncier de Guadeloupe
Société d'économie mixte de Guadeloupe

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Plan local d'urbanisme en cours de révision
Étude de planification réalisée par le cabinet tropisme
Étude « les Abymes en chiffres » coordonnée par l'Observatoire territorial de la Ville des Abymes



SAINT-PIERRE DE LA RÉUNION

Front de mer

974 - La Réunion

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Programme immobilier mixte : habitat, développement économique (hôtellerie), commerces innovants tournés vers les loisirs

Nos atouts

- Contexte urbain :**
Située à 10 000 km de la métropole, l'île de La Réunion affirme son identité métissée française et européenne au cœur d'un environnement indo-océanique. Au sud de l'île, Saint-Pierre affirme son dynamisme de ville-centre au sein d'une microrégion de 350 000 habitants. La ville occupe une place prépondérante dans le domaine culturel et sportif. En effet, plusieurs festivals internationaux de musique,

de trail, ainsi que des manifestations culturelles récurrentes attirent entre 20 000 à 30 000 personnes. L'impact économique est notable pour les restaurateurs et hôteliers.

- Ambition « Action Cœur de Ville » :**
Dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville », l'objectif est de consolider le centre-ville pour lui faire bénéficier d'une nouvelle compétitivité et attractivité en améliorant son dynamisme pour pouvoir rayonner sur les autres espaces périphériques.

Notre site « Réinventons »

- Le terrain proposé se situe sur le front de mer de Saint-Pierre, le long du boulevard Hubert-Delisle un des hauts lieux festifs de La Réunion et à proximité du conservatoire régional de musique. De forme trapézoïdale, ce foncier est encadré par deux axes importants d'accès au cœur commerçant et ouvre une vue sur les jardins de la plage et sur le lagon.

- D'une surface de 7 800 m², la parcelle déroule 120 m linéaires le long du boulevard et environ 60 m le long de deux rues perpendiculaires. Ouvert sur les jardins de la plage et le lagon, le terrain a la particularité de contenir 3 arbres dont 2 particulièrement emblématiques, appelés bonnets de prêtres, faisant l'objet d'une protection au Plan local d'urbanisme (PLU). Il s'agira donc de les intégrer dans la proposition de conception urbaine et architecturale.

- Occupation actuelle :** Aire de stationnement sans aménagement public

Contact

PAYET Thierry

thierry.payet@saintpierre.re
0692692357



Localisation



Cœur de ville
Boulevard Hubert-Delisle
Saint-Pierre de La Réunion

Nombre d'habitants

86 000

Référence cadastrale

DT 767
DT 769

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Complète, propriété de la Ville de Saint-Pierre

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 7 800 m²

PARTENAIRES ENVISAGÉS

La Banque des territoires Réunion Océan Indien
Communauté intercommunale des villes solidaires (CIVIS)

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP)
Périmètre de protection des Monuments historiques.
Plan de prévention des risques (PPR Littoral)

POINTS DE VIGILANCE

La destination du bien vendu devra donner lieu à un projet en cohérence avec l'ambiance du front de mer saint-pierrois.



LES 112 VILLES « RÉINVENTONS NOS CŒURS DE VILLE »

VILLES LAURÉATES



AUTUN
Saône-et-Loire - 71
Bourgogne-Franche-Comté

ANCIEN HÔPITAL SAINT-GABRIEL
Orientation programmatique :
dominante développement économique

Contact : Joseph Deroze
Mail : joseph.deroze@autun.com
Tél. : 03 85 86 80 96



BRIANÇON
Hautes-Alpes - 05
Provence-Alpes-Côte d'Azur

**CASERNE MILITAIRE
ZAC « CŒUR DE VILLE »**
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Laurence Deslandes
Mail : l.deslandes@mairie-briancon.fr
Tél. : 04 92 21 54 39



CAHORS
Lot - 46
Occitanie

**PALAIS VIA ET BÂTIMENT
DES MUTUELLES**
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Maryse Balat
Mail : mbalat@mairie-cahors.fr
Tél. : 05 65 20 88 75



CAMBRAI
Nord - 59
Hauts-de-France

GARE DE CAMBRAI
Orientation
programmatique : *habitat et développement économique*

Contact : Olivier Meirhaeghe
Mail : omeirhaeghe@mairie-cambrai.fr
Tél. : 03 27 73 23 55



BASTIA
Haute-Corse - 2B
Corse

**SITE DU BON-PASTEUR
- SAINT-NOM-DE-MARIE**
Orientation programmatique :
dominante développement économique

Contact : Stéphane Riu
Mail : sriu@bastia.corsica
Tél. : 06 26 58 07 08



CHALON-SUR-SAÔNE
Saône-et-Loire - 71
Bourgogne-Franche-Comté

**ANCIEN HÔPITAL
SUR L'ÎLE SAINT-LAURENT**
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Dominique De Carli
Mail : Dominique.DECARLI@legrandchalon.fr
Tél. : 03 58 09 20 59



BOURGES
Cher - 18
Centre-Val de Loire

ANCIEN COUVENT DES AUGUSTINS
Orientation programmatique :
commerce et développement économique

Contact : Marie-Catherine Laignel
Mail : marie-catherine.laignel@agglo-bourgesplus.fr
Tél. : 02 48 57 83 47



CHAMBERY
Savoie - 73
Auvergne-Rhône-Alpes

**FRICHE INDUSTRIELLE
« RUBANOX »**
Orientation programmatique :
grand équipement de loisirs

Contact : Xavier Laurent
Mail : x.laurent@mairie-chambery.fr
Tél. : 04 79 60 20 39



CHÂTEAUROUX
Indre - 36
Centre-Val de Loire

SITE BALSAN
Orientation programmatique :
habitat et enseignement supérieur

Contact : Diane Andanson
Mail : diane.andanson@chateauroux-metropole.fr
Tél. : 02 36 90 51 66



CHOLET
Maine-et-Loire - 49
Pays de la Loire

ÎLOT DE LA BOULE D'OR
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Aurélie Blanchet
Mail : ablanchet@choletagglomeration.fr
Tél. : 02 44 09 26 75



CHÂTEAUBRIANT
Loire-Atlantique - 44
Pays de la Loire

ÎLOT DE L'ÉCOLE DES TERRASSES
Orientation programmatique :
commerce et habitat

Contact : Maéva Gasnier
Mail : m.gasnier@ville-chateaubriant.fr
Tél. : 02 40 81 52 04



DOUAI
Nord - 59
Hauts-de-France

ÎLOT DE LA MADELEINE
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Grégory Leplan
Mail : gleplan@ville-douai.fr
Tél. : 06 60 36 59 59



CHÂTEAU-THIERRY
Aisne - 02
Hauts-de-France

ÎLOT 9
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Blandine Dudemaine
Mail : blandine.dudemaine@carct.fr
Tél. : 06 99 46 83 48



DRAGUIGNAN
Var - 83
Provence-Alpes-Côte d'Azur

BOURSE DU TRAVAIL
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Jean-Philippe Benard
Mail : jp.benard@ville-draguignan.fr
Tél. : 04 94 60 20 47



CHÂTELLERAULT
Vienne - 86
Nouvelle-Aquitaine

14, PLACE DUPLEX
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Céline Champagne
Mail : celine.champagne@grand-chatellerault.fr
Tél. : 06 81 29 20 10



DUNKERQUE
Nord - 59
Hauts-de-France

ANCIENNE PATINOIRE
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Catherine Martos
Mail : catherine.martos@cud.fr
Tél. : 03 28 63 65 59



CHERBOURG-EN-COTENTIN
Manche - 50
Normandie

BÂTIMENT « OMNIA »
Orientation programmatique :
dominante développement économique

Contact : Anaïs Godet
Mail : anais.godet@cherbourg.fr
Tél. : 02 33 87 88 30



ÉPINAL
Vosges - 88
Grand Est

ÎLOT TOUR CHINOISE
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Myriam Licourt-Virion
Mail : myriam.licourt@epinal.fr
Tél. : 03 29 68 50 16



FÉCAMP
Seine-Maritime - 76
Normandie

THÉÂTRE MAURICE SADORGE
Orientation programmatique : dominante habitat

Contact : Christelle Marzolf
Mail : christelle.marzolf@ville-fecamp.fr
Tél. : 02 35 10 60 01



LENS
Pas-de-Calais - 62
Hauts-de-France

BANQUE DE FRANCE
Orientation programmatique : habitat et développement économique

Contact : Olivier Miersman
Mail : omiersman@mairie-lens.fr
Tél. : 07 77 86 23 69



GUÉRET
Creuse - 23
Nouvelle-Aquitaine

ÎLOT CENTRE-VILLE
Orientation programmatique : dominante habitat

Contact : Pascal Germain
Mail : pascal.germain@ville-gueret.fr
Tél. : 05 87 56 30 07



LES ABYMES
Guadeloupe - 97
Guadeloupe

CELLULES COMMERCIALES DU BOURG
Orientation programmatique : dominante commerce

Contact : Sandra Verdol
Mail : sverdol@ville-des-abymes.fr
Tél. : 05 90 23 91 91



ISSOUDUN
Indre - 36
Centre-Val de Loire

ANCIEN COMMISSARIAT
Orientation programmatique : dominante habitat

Contact : Valentin Gordet
Mail : valentin.gordet@issoudun.fr
Tél. : 02 54 03 36 03



LIBOURNE
Gironde - 33
Nouvelle-Aquitaine

16, QUAI DE L'ISLE
Orientation programmatique : dominante habitat

Contact : Blandine Machelon
Mail : bmachelon@mairie-libourne.fr
Tél. : 06 42 04 26 98



LE CREUSOT
Saône-et-Loire - 71
Bourgogne-Franche-Comté

SITE JEAN-JAURÈS
Orientation programmatique : habitat et développement économique

Contact : Castore Gabbiadini
Mail : castore.gabbiadini@ville-lecreusot.fr
Tél. : 03 85 77 59 01



LIMOGES
Haute-Vienne - 87
Nouvelle-Aquitaine

ÎLOT ÉLIE-BERTHET
Orientation programmatique : dominante habitat

Contact : Frédéric Fourgaud
Mail : frederic_fourgaud@mairie-limoges.fr
Tél. : 05 55 45 98 90



LE PUY-EN-VELAY
Haute-Loire - 43
Auvergne-Rhône-Alpes

ANCIENNE ÉCOLE JULES-FERRY
Orientation programmatique : dominante habitat

Contact : Laure Planchet
Mail : laure.planchet@lepuyenvelay.fr
Tél. : 04 71 04 37 27



LONGWY
Meurthe-et-Moselle - 54
Grand Est

BÂTIMENT DE L'ANCIENNE POSTE
Orientation programmatique : commerce et développement économique

Contact : Amandine Goustiaux
Mail : coeurdeville@mairie-longwy.fr
Tél. : 03 82 44 69 76



LOUVIERS
Eure - 27
Normandie

RÉHABILITATION DU MANOIR DE BIGARDS
Orientation programmatique : dominante développement économique

Contact : Antoine Hudin
Mail : antoine.hudin@ville-louviers.fr
Tél. : 06 61 60 91 72



MONTBRISON
Loire - 42
Auvergne-Rhône-Alpes

USINE GÉGÉ
Orientation programmatique : habitat et développement économique

Contact : Kevin Brun
Mail : kbrun@ville-montbrison.fr
Tél. : 06 86 24 24 11



MÂCON
Saône-et-Loire - 71
Bourgogne-Franche-Comté

PROJET GAMBETTA ECOCITIZ
Orientation programmatique : dominante développement économique

Contact : Sylvain Renaud
Mail : sylvain.renaud@ville-macon.fr
Tél. : 03 85 39 71 90



MONTCEAU-LES-MINES
Saône-et-Loire - 71
Bourgogne-Franche-Comté

SITE DE LOISON
Orientation programmatique : habitat et développement économique

Contact : Daphné Taillandier
Mail : dtaillandier@montceausmines.fr
Tél. : 06 30 10 52 01



MANOSQUE
Alpes-de-Haute-Provence - 04
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LA GLACIÈRE
Orientation programmatique : habitat et développement économique

Contact : Paul Malik
Mail : pmalik@ville-manosque.fr
Tél. : 04 92 70 34 73



MONTÉLIMAR
Drôme - 26
Auvergne-Rhône-Alpes

EX CMPP ANCIENNE ÉCOLE DU FUST
Orientation programmatique : dominante habitat

Contact : Karine Cappelle
Mail : karine.cappelle@montelimar.fr
Tél. : 04 75 53 11 25



MARMANDE-TONNEINS
Lot-et-Garonne - 47
Nouvelle-Aquitaine

RUE CHARLES-DE-GAULLE
Orientation programmatique : dominante habitat

Contact : Sophie Vaultier
Mail : svaultier@vg-agglo.com
Tél. : 06 36 41 99 90



MORLAIX
Finistère - 29
Bretagne

ÎLOT GAMBETTA
Orientation programmatique : habitat et développement économique

Contact : Christel Jorand
Mail : c.jorand@villedemorlaix.org
Tél. : 02 98 63 10 94



MONT DE MARSAN
Landes - 40
Nouvelle-Aquitaine

27 RUE LÉON-GAMBETTA
Orientation programmatique : dominante commerce

Contact : Franck Michaud
Mail : franck.michaud@montdemarsan-agglo.fr
Tél. : 05 58 05 32 40



MOULINS
Allier - 03
Auvergne-Rhône-Alpes

CLUSTER « ARTISANAT DE LUXE, DESIGN ET MÉTIERS D'ART »
Orientation programmatique : commerce et développement économique

Contact : Chloé Dort
Mail : c.dort@agglo-moulins.fr
Tél. : 06 80 46 39 42



NEMOURS
Seine-et-Marne - 77
Île-de-France

LE FOYER DUMÉE
Orientation programmatique : habitat et développement économique

Contact : Alexandra Goepfert
Mail : alexandra.goepfert@ville-nemours.fr
Tél. : 01 64 78 40 25



PONTIVY
Morbihan - 56
Bretagne

BÂTIMENT DE L'ANCIEN JOUÉCLUB
Orientation programmatique : habitat et développement économique

Contact : Étienne Godier
Mail : etienne.godier@ville-pontivy.fr
Tél. : 02 97 25 00 33



NOGENT-LE-ROTROU
Eure-et-Loir - 28
Centre-Val de Loire

HÔTEL-DIEU
Orientation programmatique : habitat et développement économique

Contact : Marion Decraemere
Mail : urbanisme@perche28.fr
Tél. : 02 37 29 09 29



REDON
Ille-et-Vilaine-35
Bretagne

FRICHE INDUSTRIELLE STEF
Orientation programmatique : dominante développement économique

Contact : Pierre Laurenceau
Mail : p.laurenceau@mairie-redon.fr
Tél. : 02 99 71 62 38



PAMIERS
Ariège - 09
Occitanie

SITE DE LA PROVIDENCE
Orientation programmatique : commerce et développement économique

Contact : Erwan Jegard
Mail : erwan.jegard@ccpap.fr
Tél. : 06 67 93 26 89



REVEL
Haute-Garonne - 31
Occitanie

ÎLOT DES 3 GRÂCES
Orientation programmatique : commerce et habitat

Contact : Léa Girod
Mail : lgirod@mairie-revel.fr
Tél. : 05 67 16 17 97



PAU
Pyrénées-Atlantiques - 64
Nouvelle-Aquitaine

ÎLOT JOFFRE
Orientation programmatique : commerce et habitat

Contact : Claire Buat
Mail : c.buat@agglo-pau.fr
Tél. : 05 59 80 74 75



RODEZ
Aveyron - 12
Occitanie

SITE DELIMITÉ PAR LE BOULEVARD FLAUGERGUES
Orientation programmatique : dominante habitat

Contact : William Fraysse
Mail : william.fraysse@rodezagglo.fr
Tél. : 05 65 73 82 89



PERPIGNAN
Pyrénées-Orientales - 66
Occitanie

QUARTIER SAINT-MATTHIEU
Orientation programmatique : dominante habitat

Contact : Benjamin Le Brun
Mail : lebrun.benjamin@mairie-perpignan.com
Tél. : 04 68 62 37 12



SAIN-T-AVOLD
Moselle - 57
Grand Est

FRICHE INDUSTRIELLE
Orientation programmatique : dominante habitat

Contact : Pierre Pirot
Mail : p.pirot@agglo-saint-avold.fr
Tél. : 06 19 55 74 37



SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
Vosges - 88
Grand Est

SITE DES 19 ET 21, RUE DHELLIEULE
Orientation programmatique :
commerce et développement économique

Contact : Olivier Thil
Mail : olivier.thil@ca-saintdie.fr
Tél. : 07 72 14 99 93



VANNES
Morbihan - 56
Bretagne

LA CITE ADMINISTRATIVE
Orientation programmatique :
habitat et développement économique

Contact : Laurent Langue
Mail : laurent.langue@mairie-vannes.fr
Tél. : 02 97 62 68 46



SAINT-PIERRE
La Réunion - 97
La Réunion

ÎLOT ALBANY
Orientation programmatique :
habitat et développement économique

Contact : Thierry Payet
Mail : thierry.payet@saintpierre.re
Tél. : 06 92 69 23 57



VESOUL
Haute-Saône - 70
Bourgogne-Franche-Comté

ANCIENNE CASERNE
Orientation programmatique :
équipement public et développement économique

Contact : Loïc Leroy
Mail : loic.leroy@vesoul.fr
Tél. : 06 47 18 62 29



SENS
Yonne - 89
Bourgogne-Franche-Comté

SITE « SAINTE-PAULE »
Orientation programmatique :
dominante développement économique

Contact : Olivia Marikian
Mail : o.marikian@grand-senonais.fr
Tél. : 03 86 65 86 58



VIERZON
Cher - 18
Centre-Val de Loire

11, RUE DE LA GAUCHERIE
Orientation programmatique :
commerce et développement économique

Contact : Freddy Toinette
Mail : freddy.toinette@ville-vierzon.fr
Tél. : 06 73 95 45 79



TARARE
Rhône - 69
Auvergne-Rhône-Alpes

ÎLOT AMBROISE-CROIZAT
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Aurélie Chaize
Mail : achaize@ville-tarare.fr
Tél. : 04 74 05 49 21



TULLE
Corrèze - 19
Nouvelle-Aquitaine

ÎLOT MAISON
Orientation programmatique :
commerce et développement économique

Contact : Karine Madies
Mail : karine.madies@ville-tulle.fr
Tél. : 05 55 21 73 39

VILLES RETENUES



ABBEVILLE
Somme - 80
Hauts-de-France

**IMMOBILIER
DE LA CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**
Orientation

programmatique : dominante développement économique
Contact : Pascale Single
Mail : pascale.single@ca-baiedesomme.fr
Tél. : 03 22 20 68 96



AMBÉRIEU-EN-BUGEY
Ain - 01
Auvergne-Rhône-Alpes

ÎLOT CENTRE-VILLE
Orientation programmatique :
programmation ouverte

Contact : Mathieu Robin
Mail : mathieu.robin@mairie-amberieuenbugey.fr
Tél. : 07 61 81 03 49 / 04 74 38 23 83
 À partir du 1^{er} juillet : Gabriel Poulain
Mail : gabriel.poulain@mairie-amberieuenbugey.fr



ARLES
Bouches-du-Rhône - 13
Provence-Alpes-Côte d'Azur

**IMMEUBLES
DES NOUVELLES GALERIES**
Orientation programmatique :
dominante commerce

Contact : Arielle Scichilone
Mail : a.scichilone@ville-arles.fr
Tél. : 04 90 49 36 39



AUCH
Gers - 32
Occitanie

HÔTEL MORLAN
Orientation programmatique :
programmation ouverte

Contact : Sébastien Blanc
Mail : sebastien.blanc@mairie-auch.fr
Tél. : 05 62 61 65 49



ALBI
Tarn - 81
Occitanie

PLACE SAINTE-CLAIRE
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Philippe Mallet
Mail : philippe.mallet@mairie-albi.fr
Tél. : 05 63 49 11 97 / 06 79 66 30 60



AURILLAC
Cantal - 15
Auvergne-Rhône-Alpes

**SITE EUROPAN COURS
D'ANGOULÈME**
Orientation programmatique :
dominante développement économique

Contact : Géraldine Poudenx
Mail : geraldine.poudenx@aurillac.fr
Tél. : 04 71 45 46 58



ALENÇON
Orne - 61
Normandie

SITE DE L'ABREUVOIR
Orientation
programmatique :
habitat et développement
économique

Contact : Stéphane Jambet
Mail : stephane.jambet@ville-alencon.fr
Tél. : 02 33 32 41 99



BAR-LE-DUC
Meuse - 55
Grand Est

**QUARTIER SAINT-JEAN
CENTRE-VILLE**
Orientation programmatique :
habitat et développement
économique

Contact : Benjamin Dommange
Mail : b.dommange@barleduc.fr
Tél. : 03 29 79 61 52



BAYONNE
Pyrénées-Atlantiques - 64
Nouvelle Aquitaine

PLACE DES GASCONS
Orientation programmatique : habitat et développement économique

Contact : Frédérique Calvanus
Mail : f.calvanus@bayonne.fr
Tél. : 05 59 46 63 33



BOURG EN BRESSE
Ain - 01
Auvergne-Rhône-Alpes

ÎLOT DES LICES
Orientation programmatique : programmation ouverte

Contact : Luc Vogel
Mail : vogell@bourgenbresse.fr
Tél. : 04 74 45 71 08



BEAUVASIS
Oise - 60
Hauts-de-France

ANCIENNE MAISON D'ARRÊT
Orientation programmatique : dominante habitat

Contact : Céline Pavis
Mail : c.pavis@beauvaisis.fr
Tél. : 03 44 15 68 77



BRIVE-LA-GAILLARDE
Corrèze - 19
Nouvelle-Aquitaine

CASERNE BRUNE
Orientation programmatique : habitat et développement économique

Contact : Olivier Nicaud
Mail : olivier.nicaud@agglobrive.fr
Tél. : 05 55 18 18 80



BERGERAC
Dordogne - 24
Nouvelle-Aquitaine

LES GRANDS MOULINS
Orientation programmatique : habitat et développement économique

Contact : Cécile Vettoruzzo
Mail : cvettoruzzo@bergerac.fr
Tél. : 05 53 74 66 69



BRUAY-LA-BUISSIERE
Pas-de-Calais - 62
Hauts-de-France

ANGLE DE LA RUE CADOT ET DE L'IMPASSE DUQUESNE
Orientation programmatique : commerce et habitat

Contact : Olivier Delobelle
Mail : o.delobelle@bruaylabuissiere.fr
Tél. : 03 21 65 56 15 / 07 60 83 33 52



BÉZIERS
Hérault - 34
Occitanie

MAISON DE LA NOTAIRIE
Orientation programmatique : programmation ouverte

Contact : Denis Lemanceau
Mail : denis.lemanceau@ville-beziers.fr
Tél. : 04 34 85 03 09



CALAIS
Pas-de-Calais - 62
Hauts-de-France

ZAC DE COUBERTIN
Orientation programmatique : habitat et développement économique

Contact : Mélanie Laheye
Mail : melanie.laheye@mairie-calais.fr
Tél. : 03 21 46 63 39



BOULOGNE-SUR-MER
Pas-de-Calais - 62
Hauts-de-France

IMMOBILIER SILOGER
Orientation programmatique : dominante commerce

Contact : Olivier Delbecq
Mail : o.delbecq@boulogne-developpement.com
Tél. : 03 21 99 44 50



CARPENTRAS
Vaucluse - 84
Provence-Alpes-Côte d'Azur

ÉQUIPEMENT CULTUREL PLAN PORTE D'ORANGE
Orientation programmatique : équipement culturel

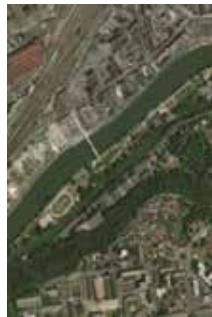
Contact : Carole Symonds
Mail : carole.symonds@carpentras.fr
Tél. : 04 90 60 84 18



CAVAILLON
Vaucluse - 84
Provence-Alpes-Côte d'Azur

PARKING PUBLIC
Orientation programmatique :
équipement de santé

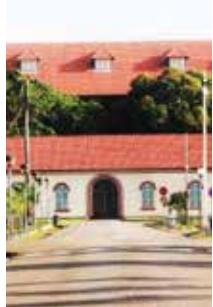
Contact : Caroline Bertrand
Mail : c.bertrand@ville-cavaillon.fr
Tél. : 04 88 85 60 13



CREIL
Oise - 60
Hauts-de-France

ÎLOT B5B ZAC EC EAU PORT
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Myriam Zemzoumi
Mail : myriam.zemzoumi@mairie-creil.fr
Tél. : 03 44 29 52 41



CAYENNE
Guyane - 97
Guyane

ANCIEN HÔPITAL JEAN-MARTIAL
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Lucie Jozon
Mail : l.jozon@ville-cayenne.fr
Tél. : 05 94 25 21 92



DEMBENI
Mayotte - 97
Mayotte

TERRAIN SPORTIF
Orientation
programmatique :
dominante habitat

Contact : Anne-Lise Piotrowski Hugon
Mail : coeurdeville@dembeni.fr
Tél. : 06 39 95 19 59



CHAUMONT
Haute-Marne - 52
Grand Est

SITE DE L'ANCIEN LYCÉE EDME BOURCHARDON
Orientation programmatique :
équipement public et développement économique

Contact : Arnaud Cousin
Mail : acousin@ville-chaumont.fr
Tél. : 03 25 30 59 62



DIEPPE
Seine-Maritime - 76
Normandie

PLACE NATIONALE DE DIEPPE - PLACE SAINT-JACQUES
Orientation programmatique :
commerce et espace public

Contact : Romain Antoine
Mail : romain.antoine@mairie-dieppe.fr
Tél. : 02 35 06 60 37



COGNAC
Charente - 16
Nouvelle-Aquitaine

HALLES DU MARCHÉ
Orientation programmatique :
dominante commerce

Contact : Frédéric Bardoux
Mail : frederic.bardoux@grand-cognac.fr
Tél. : 06 37 92 22 06 / 05 17 22 30 00



DREUX
Eure-et-Loir - 28
Centre-Val de Loire

REQUALIFICATION COMPLÈTE DU MARCHÉ COUVERT
Orientation programmatique :
dominante commerce

Contact : Lucie Jugé
Mail : l.juge@ville-dreux.fr
Tél. : 02 37 38 84 32 / 06 37 40 73 96



COLMAR
Haut-Rhin - 68
Grand Est

SITE DE L'ANCIENNE GARE DE MARCHANDISES
Orientation programmatique :
habitat et développement économique

Contact : Yannick Klein
Mail : yannick.klein@colmar.fr
Tél. : 03 89 20 67 69



ÉPERNAY
Marne - 51
Grand Est

PREMIER ÎLOT DU QUARTIER DES BERGES DE MARNE
Orientation programmatique :
habitat et développement économique

Contact : Géraldine Perrodin
Mail : geraldine.perrodin@mairie-epernay.fr
Tél. : 03 26 53 36 42



FIGEAC
Lot - 46
Occitanie

10, RUE SEGUIER

Oriente programmatique :
commerce et habitat

Contact : Chloé Escapoulade
Mail : chloe.escapoulade@ville-figeac.fr
Tél. : 05 65 50 05 40



LIÉVIN
Pas-de-Calais - 62
Hauts-de-France

**ÎLOT SILAS GOULET
- CHEVALIER DE LA BARRE**
Oriente programmatique :
dominante habitat

Contact : Julien Bourdon
Mail : j.bourdon@lievin.fr
Tél. : 06 70 79 26 00 / 03 21 45 65 02



FORBACH
Moselle - 57
Grand Est

PLACE ARISTIDE BRIAND
Oriente programmatique :
dominante commerce

Contact : Jean-Gil Fabri
Mail : jgfabri@mairie-forbach.fr
Tél. : 06 09 56 74 47 / 03 87 84 31 13



LUNÉVILLE
Meurthe-et-Moselle - 54
Grand Est

ÎLOT BASTIEN
Oriente programmatique :
dominante habitat

Contact : Bernard Genay
Mail : bgenay@mairie-luneville.fr
Tél. : 03 83 76 23 25



GIEN
Loiret - 45
Centre-Val de Loire

CENTRE ANNE-DE-BEAUJEU
Oriente programmatique :
équipement public et
développement économique

Contact : Yannick Rouyeras
Mail : yannick.rouyeras@cc-giennoises.fr
Tél. : 06 86 84 01 97



MILLAU
Aveyron - 12
Occitanie

**PARCELLE CENTRE-
VILLE**
Oriente programmatique :
dominante habitat

Contact : Yvan Dutheil
Mail : y.dutheil@millau.fr
Tél. : 05 65 59 50 66 / 06 30 17 48 93



LA FLÈCHE
Sarthe - 72
Pays de la Loire

QUARTIER GARE 2
Oriente programmatique :
commerce et habitat

Contact : Benoît Bar
Mail : coeurdeville@laflechesablesursarthe.com
Tél. : 07 70 21 36 43



MONTARGIS
Loiret - 45
Centre-Val de Loire

CASERNE GUDIN
Oriente programmatique :
habitat et développement
économique

Contact : Julie Bronner
Mail : julie.bronner@agglo-montargoise.fr
Tél. : 06 32 22 54 75



LANNION
Côtes-d'Armor - 22
Bretagne

HAUTS DE PENN AR STANG
Oriente programmatique :
dominante habitat

Contact : Mathilde Guihard
Mail : mathilde.guihard@ville-lannion.bzh
Tél. : 02 96 46 66 91



NEVERS
Nièvre - 58
Bourgogne-Franche-Comté

**TOUR DE LA MAISON
DE L'AGRICULTURE**
Oriente programmatique :
habitat et développement
économique

Contact : Isabelle Laudet
Mail : isabelle.laudet@ville-nevers.fr
Tél. : 03 86 68 44 43



PÉRIGUEUX
Dordogne - 24
Nouvelle-Aquitaine

PLACE MAUWARD
Orientation programmatique :
habitat et développement économique

Contact : Stéphane Honoré
Mail : stephane.honore@perigueux.fr
Tél. : 05 53 02 82 55



ROCHEFORT
Charente-Maritime - 17
Nouvelle-Aquitaine

SITE DE L'HÔPITAL SAINT-CHARLES
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Claudie Gelé
Mail : claudie.gele@ville-rochefort.fr
Tél. : 05 46 82 65 23



PITHIVIERS
Loiret - 45
Centre-Val de Loire

ANCIENNE TRÉSORERIE
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Marion Provost
Mail : marion.provost@ccdp-pithiviers.fr
Tél. : 02 38 30 06 50



SABLÉ SUR SARTHE
Sarthe - 72
Pays de la Loire

SITE DE LA GARE – CRÉATION D'UN ESPACE DE COWORKING
Orientation programmatique :
dominante développement économique

Contact : Benoit Bar
Mail : coeurdeville@laflèchesablesur-sarthe.com
Tél. : 07 70 21 36 43



QUIMPER
Finistère - 29
Bretagne

LES HALLES SAINT-FRANÇOIS
Orientation programmatique :
dominante commerce

Contact : Hélène Troussel
Mail : helene.troussel@quimper.bzh
Tél. : 02 98 98 88 10



SAINT-LÔ
Manche - 50
Normandie

PARKING ENTRÉE CŒUR DE VILLE
Orientation
programmatique :
dominante habitat

Contact : Marine Lemonnier
Mail : marine.lemonnier@saint-lo.fr
Tél. : 02 33 76 60 17



RIOM
Puy-de-Dôme- 63
Auvergne-Rhône-Alpes

ANCIEN CENTRE DE DÉTENTION
Orientation programmatique :
dominante habitat

Contact : Arnaud Vergne
Mail : a.vergne@ville-riom.fr
Tél. : 04 63 63 90 65



SAINTE-S
Charente-Maritime - 17
Nouvelle-Aquitaine

SITE DE L'ANCIEN CRÉDIT MUTUEL
Orientation programmatique :
habitat et développement économique

Contact : Pierre Descamps
Mail : p.descamps@ville-saintes.fr
Tél. : 06 44 36 60 47



ROANNE
Loire - 42
Auvergne-Rhône-Alpes

ÎLOT GAMBETTA / RÉPUBLIQUE
Orientation programmatique :
équipement public et habitat

Contact : Aurélien Garcia
Mail : agarcia@ville-roanne.fr
Tél. : 06 84 83 41 65 / 04 77 23 47 56



SAINTE-JOSEPH
La Réunion - 97
La Réunion

SITE DE L'USINE DU PITON PÔLE CULTUREL
Orientation programmatique :
équipement culturel

Contact : Brice Hoarau
Mail : brice.hoarau@saint-joseph.re
Tél. : 06 92 91 26 49



SAINT-LAURENT-DU-MARONI
Guyane - 97
Guyane

SITE DE L'ANCIEN CENTRE HOSPITALIER DE L'OUEST GUYANAIS

Orientation programmatique : habitat et développement économique

Contact : Édouard Paruta
Mail : e.paruta@saintlaurentdumaroni.fr
Tél. : +594 6 94 03 66 93



VIRE
Calvados - 14
Normandie

ANCIENNE CONGRÉGATION DE BLON

Orientation programmatique : dominante habitat

Contact : Judith Wach
Mail : jwach@virenormandie.fr
Tél. : 06 86 78 22 04



SAINTE-OMER
Pas-de-Calais - 62
Hauts-de-France

SITE SEGA - PELICORNE
Orientation programmatique : dominante habitat

Contact : Antoine Vercruyse
Mail : antoine-vercruyse@aud-stomer.fr
Tél. : 03 21 38 01 62 / 06 66 89 07 24



VITRÉ
Ille-et-Vilaine - 35
Bretagne

ÎLOT N°5 ET 7, RUE D'EMBAS
Orientation programmatique : commerce et habitat

Contact : Clara Marchal / Christelle Foliard
Mail : Christelle.Foliard@mairie-vitre.fr
Tél. : 02 99 74 52 61



SAUMUR
Maine-et-Loire - 49
Pays de la Loire

ESPACES PUBLICS DE PART ET D'AUTRE D'UN BRAS DE LOIRE
Orientation programmatique : développement économique et espace public

Contact : Betty Paul-Moreau
Mail : b.moreau@ville-saumur.fr
Tél. : 06 88 69 52 11



VITRY-LE-FRANÇOIS
Marne - 51
Grand Est

ANCIENNE USINE DE FAÏENCERIE ET FRICHE FERROVIAIRE
Orientation

Orientation programmatique : habitat et développement économique

Contact : Alexandre Guillemin
Mail : aguillemartin@vitry-le-francois.net
Tél. : 06 82 37 11 59



TROYES
Aube - 10
Grand Est

CLINIQUE DES URSULINES
Orientation programmatique : habitat et enseignement supérieur

Contact : Xavier Vittori
Mail : x.vittori@ville-troyes.fr
Tél. : 03 25 71 75 50



VALENCIENNES
Nord - 59
Hauts-de-France

RÉINVENTONS LE PASSAGE DE LA PAIX

Orientation programmatique : équipement culturel et développement économique

Contact : Sandrine Deltombe
Mail : s.deltombe@ville-valenciennes.fr
Tél. : 07 86 27 79 56 / 03 27 22 56 59



**Réinventons nos cœurs de ville,
un accélérateur de la redynamisation
des cœurs de ville!**

Les villes font appel à des groupements professionnels de concepteurs, investisseurs et exploitants afin de réaliser des opérations originales, créatives et innovantes sur des sites emblématiques de leur cœur de ville, qui favoriseront les pratiques culturelles, l'inclusion sociale et la transition écologique.

Contacts :

actioncoeurdeville@cget.gouv.fr
anne.vigne@developpement-durable.gouv.fr

<https://www.cget.gouv.fr/dossiers/action-coeur-de-ville>